



RESUME DE LA CINQUIEME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS: 16-27 MAI 2005

La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF-5) s'est déroulée du 16 au 27 mai 2005, au siège de l'ONU à New York. La principale tâche qui attendait la FNUF-5 consistait en l'évaluation de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts (AIF) et en la re-conception de l'arrangement, si nécessaire.

Au cours de cette session de deux semaines, les délégués: ont passé en revue les progrès accomplis et ont examiné les actions futures à entreprendre; ont évalué l'efficacité de l'AIF; ont examiné les paramètres du mandat de la mise en place un cadre juridique applicable à tous les types de forêts; et ont considéré l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et programmes.

Au cours de la réunion, il y a eu un groupe de discussion sur les questions forestières dans la région Asie-Pacifique. La FNUF-5 a également convoqué une réunion de haut niveau et un dialogue politique avec les chefs des organisations du Partenariat pour la Collaboration sur les Forêts (PCF), durant lesquelles les délégués ont procédé trois principales questions: l'application des réglementations forestières et de la gouvernance et la durabilité; la restauration des forêts de la planète; et les actions à entreprendre dans le future. Un dialogue multipartite s'est également tenu juste après la réunion de haut niveau.

À la fin, la FNUF-5 n'a pas été en mesure de parvenir à un accord sur le renforcement de l'AIF et n'a pu produire ni une déclaration ministérielle ni un résultat négocié. Jeudi 26 mai, les délégués se sont accordés par référendum sur quatre buts globaux consistant: à accroître de manière importante des aires forestières protégées et des forêts gérées de manière durable, partout dans le monde; à inverser le déclin enregistré dans l'aide publique pour le développement (APD) destinée à la gestion durable des forêts (GDF); à inverser l'érosion du couvert forestier; et à améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux fondés sur les forêts. Ils ont également accepté en principe de négocier, ultérieurement, les attributions d'un code volontaire ou d'un accord international ainsi que les moyens d'exécution. Vendredi après-midi, les délégués ont décidé de transmettre le projet de texte de négociation à la FNUF-6, qui doit se tenir du 13 au 24 février 2006, au siège de l'ONU à New York.

BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le FNUF a vu le jour suite à une période de cinq ans (1995-2000) de dialogue politique sur les forêts, modéré par le Groupe Intergouvernemental sur les Forêts (GIF) et le Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF). En octobre 2000, le

Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), dans sa résolution E/2000/35, a établi le FNUF en tant qu'organe subsidiaire ayant pour principal objectif, la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts. Pour la réalisation de ce principal objectif, un certain nombre de fonctions importantes ont été déterminées pour le FNUF, à savoir:

- faciliter la mise en application des accords ayant trait aux forêts et favoriser une compréhension commune de la GDF;
- s'assurer du développement continu des politiques et du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les principaux groupes identifiés dans le Plan d'Action 21, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents, de manière holistique, exhaustive et intégrée;
- impulser la coopération et la coordination des politiques et des programmes axés sur les questions forestières;
- renforcer la coopération internationale et le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports sur les progrès accomplis; et
- renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, conservation et développement durable de tous les types de forêts.

Les processus des GIF/FIF ont produit un ensemble de plus de 270 propositions d'actions orientées vers la GDF, réputées de manière collective, comme étant les Propositions d'Action des GIF/FIF. Ces propositions constituent la plate-forme du

DANS CE NUMERO

Bref Historique de la FNUF-5	1
Compte Rendu de la FNUF-5	2
Amélioration de la Coopération et de la	
Coordination des Politiques et des Programmes	2
Journée des Régions Asie-Pacifique	3
Réunion de Haut Niveau	3
Dialogue Multipartite	3
Futur Accord International sur les Forêts	3
Plénière de Clôture	12
Ouverture de la FNUF-6	12
Résultat Négocié de la FNUF-5	12
Brève Analyse de la FNUF-5	14
Réunions à Venir	16



Programme de Travail Pluriannuel (PTPA) et du Plan d'Action du FNUF, dont les divers thèmes sont examinés aux sessions annuelles du FNUF. Les initiatives conduites par les pays et par diverses organisations ont également contribué à l'élaboration des travaux du FNUF.

SESSION D'ORGANISATION: La session d'organisation du FNUF et les consultations informelles menées sur le PTPA, ont eu lieu du 12 au 16 février 2001, à New York, aux Etats-Unis. Les délégués y ont décidé que le Secrétariat du FNUF sera localisé à New York, et ont procédé à l'examen des progrès réalisés vers l'établissement du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF), un partenariat regroupant 14 organisations internationales majeures et les secrétariats des institutions et des conventions, ayant rapport avec les forêts.

FNUF-1: La première session du FNUF (FNUF-1) s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont discuté puis adopté des décisions portant sur le PTPA du FNUF, le Plan d'Action de la mise en œuvre des Propositions d'Action des GIF/FIF, et le travail du FNUF avec le PCF. Ils ont recommandé aussi, l'établissement de trois groupes d'experts spéciaux chargés de fournir, au FNUF, des avis techniques concernant: les approches et les mécanismes du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports; le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles; et la considération de la charge consistant à recommander les paramètres du mandat de l'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts.

FNUF-2: La deuxième session du FNUF s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies, à New York. Les délégués y ont adopté une Déclaration Ministérielle et un Message adressé au Sommet Mondial pour le Développement Durable, ainsi que huit décisions portant sur:

- la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts;
- la conservation forestière et la protection des types uniques de forêts et des écosystèmes fragiles;
- les stratégies de réhabilitation et de conservation pour les pays dotés d'un faible couvert forestier;
- la mise en valeur et la restauration des sols dégradés et la promotion des forêts naturelles et des forêts plantées;
- les concepts, la terminologie et les définitions; les critères particuliers de l'évaluation de l'efficacité de l'AIF;
- les propositions de révision du plan à moyen terme au titre de la période 2002-2005; et
- les questions diverses.

FNUF-3: La FNUF-3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003. La FNUF-3 a adopté six résolutions portant sur:

- l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes;
- la santé et la productivité des forêts;
- les aspects économiques des forêts;
- le maintien du couvert forestier de manière à répondre aux besoins présents et futurs;
- le Fonds Fiduciaire du FNUF; et
- le renforcement du Secrétariat.

La FNUF-3 a également finalisé les cahiers des charges des trois groupes d'experts spéciaux, tâche menée depuis la FNUF-2. Elle a aussi adopté une décision portant sur le format à respecter dans l'établissement des rapports volontaires.

FNUF-4: La FNUF-4 s'est tenue à Genève, en Suisse, du 3 au 14 mai 2004. La FNUF-4 a adopté cinq résolutions portant sur:

- les connaissances scientifiques ayant trait aux forêts;
- les aspects sociaux et culturels des forêts;
- le suivi, l'évaluation et la communication des données, et les critères et indicateurs;
- l'évaluation de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts; et

- le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles.
- La FNUF-4 a tenté, sans y parvenir, de s'accorder sur des résolutions portant sur le savoir traditionnel ayant trait aux forêts et à l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

COMPTE RENDU DE LA FNUF-5

Le Président Manuel Rodriguez Becerra a ouvert la session lundi 16 mai 2005, en présentant un rapport sur les progrès accomplis dans le domaine du renforcement des institutions et des décisions politiques à l'échelon mondial, rapport constatant d'importants écarts entre les objectifs fixés et les accomplissements à ce jour. Il a signalé la poursuite du déboisement, a encouragé les délégués à décider les actions futures, et a exprimé l'espoir de voir la réunion ministérielle de haut niveau de la FNUF-5 produire de fortes recommandations à l'intention du Conseil Economique et Social et de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Faisant état du climat positif régnant propice à la prise de décisions, il a appelé la FNUF-5 à produire un ensemble de réglementations solides pour la gestion durable des forêts.

Pecka Patosaari, Coordonnateur et Chef du Secrétariat du FNUF, a souligné le rôle des processus du FNUF, tels que celui du Dialogue avec les Divers Acteurs (DDA). Il a appelé à des résultats aptes à revigorer l'engagement et à fournir des orientations au futur AIF, et a souligné la nécessité de fonds supplémentaires. Il a mis en relief l'importance du soutien du PCF en faveur du FNUF, et a indiqué que le travail du nouvel AIF pourrait apporter une contribution à la concrétisation des Objectifs de Développement pour le Début du Millénaire (OMD).

Mardi 17 mai, La Lauréate du Prix Nobel, Wangari Maathai (Kenya), a parlé du remplacement, au Kenya, d'un écosystème forestier naturel, par la monoculture, signalant que cela a causé dégradation des sols et pénurie d'eau. Elle a affirmé que les fondations de l'état de sécurité sont: un environnement géré de manière viable, la démocratie et une culture de paix. Elle a appelé au soutien du plan de convergence de l'écosystème forestier du bassin fluvial du Congo, pour la protection de la forêt, qui a été conçu par les chefs d'Etat d'Afrique centrale. Elle a précisé que de nombreuses consultations ont eu lieu sur la question du Bassin du Congo mais que peu de mesures ont été prises sur le terrain. Maathai a appelé à la création d'un fonds fiduciaire, comptable et transparent, géré par des organismes internationaux, et a suggéré que l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture joue un rôle central dans le plan de convergence.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Lundi, les délégués ont élu, pour le Bureau, Manuel Rodriguez Becerra (Colombie), Président, Vasile Lupu (Roumanie), Francis K. Butagira (Ouganda), Denys Gauer (France), Vice-présidents, et Rezlan Ishar Jenie (Indonésie), Vice-président-cum-Rapporteur. Les délégués ont ensuite adopté l'ordre du jour (E/CN.18/2005/1). Patosaari a indiqué que le détail des contributions apportées au Fonds Fiduciaire sera mise à disposition mais qu'il n'y a pas de rapport écrit sur la situation du Secrétariat. Mardi 17 mai, les délégués ont élu au Bureau, Simeon A. Adekanye (Nigeria), Vice-président, pour remplacer Francis K. Butagira (Ouganda), qui devait rentrer chez lui.

Le compte rendu suivant est organisé suivant les points de l'ordre du jour. La partie intitulée "L'avenir de l'Arrangement International sur les Forêts" contient un compte rendu détaillé des négociations qui ont été menées autour de la question de l'avenir de l'arrangement international.

AMELIORATION DE LA COOPERATION ET DE LA COORDINATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

Le Lundi 16 mai, Hosny El-Lakany, de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a présenté l'édition 2005 du Cadre du PCF (E/CN.18/2005/INF/1). Il a précisé que le document rendait compte des progrès accomplis par le PCF depuis sa création en 2001, notamment dans les domaines de la rationalisation des rapports nationaux, de l'harmonisation des demandes d'informa-



tions et des définitions, de la création de bases de données axées sur les sources de financement de la GDF, de l'échange d'informations, de l'aide financière et technique, du renforcement des capacités et de la conscientisation. Il a fait état du besoin de renforcer le financement extérieur pour la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF, pour le travail aux échelons régional et national et pour l'interaction avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Un grand nombre de pays ont répondu à cela par un appel renouvelé à une volonté politique plus grande et à la mise en application des engagements convenus à l'échelle internationale en faveur de la GDF en adoptant une approche intersectorielle, et à soutenir cela par un financement prévisible, un transfert des technologies écologiquement rationnelles, le renforcement des capacités et l'utilisation des savoirs traditionnels ayant trait aux forêts. Plusieurs participants ont suggéré l'élaboration d'un petit nombre d'objectifs de haute priorité, en particulier, ceux liés à la prévention du déboisement et à la dégradation des forêts, et de les rattacher à la réduction de la pauvreté et des OMD.

Les pays ont également exprimé la nécessité, pour le PCF, d'un fonds de départ qui faciliterait l'amélioration de la coordination et de se focaliser sur l'évitement de la duplication des efforts et la bureaucratie excessive. Quelques délégués ont souligné la nécessité d'une approche régionale soutenue par le secteur privé et la société civile, et ont débattu du rôle possible du secrétariat du FNUF au-delà de la FNUF-5. Plusieurs participants ont exprimé leur préférence pour ou contre l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant (IJC).

JOURNEE CONSACREE AUX REGIONS ASIE ET PACIFIQUE

Mercredi 18 mai, les délégués se sont réunis, le matin, dans un groupe de discussion qui s'est focalisé sur les forêts des régions Asie et Pacifique. Le groupe de discussion et le débat qui a suivi ont été axés sur les questions ayant trait à la demande élevée de la Chine en produit forestier, à la certification du bois d'œuvre, à la promotion des femmes dans les régions rurales du Népal, à la contribution du Japon à la GDF dans la région, à la GDF en Inde, et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Un résumé du Président des travaux du groupe de discussion sur la Journée des régions Asie et Pacifique, a été attaché au projet de décision transmis à l'ECOSOC pour adoption.

Le résumé des exposés et des débats est disponible à : <http://www.iisd.ca/vol13/enb13126f.html>

REUNION DE HAUT NIVEAU

Mercredi matin 25 mai, les délégués ont tenu une réunion de haut niveau (RHN). La RHN s'est focalisée sur les liens entre les forêts et les objectifs du développement international, notamment ceux figurant dans la Déclaration pour le Début du Millénaire. Elle a été aussi l'occasion pour les ministres et autres délégués de haut rang de faire part de leurs vues concernant l'avenir de l'AIF. Un résumé de cette partie de la RHN est disponible à : <http://www.iisd.ca/vol13/enb13131f.html>

Mercredi après-midi, la RHN s'est répartie en deux tables rondes. La table ronde I s'est penchée sur les thèmes ayant trait à la restauration des forêts de la planète. La table ronde II s'est penchée sur l'application des réglementations forestières et la gouvernance. Les résumés des deux débats sont disponibles à : <http://www.iisd.ca/vol13/enb13131f.html>

Jeudi 26 mai, les délégués ont repris la RHN pour débattre des actions à entreprendre dans le futur. Ce débat a été représenté, pour les ministres et autres délégués de haut rang, une dernière occasion de réitérer leurs positions concernant le futur arrangement sur les forêts. Le résumé de cette partie de la RHN est disponible à : <http://www.iisd.ca/vol13/enb13132f.html>

DIALOGUE MULTIPARTITE

Juste après la RHN, mercredi 25 mai, s'est tenu le Dialogue entre les Diverses Parties Intéressées (DDPI). Les représentants des Principaux Groupes ont lu une série de déclarations préparées. Il

n'y a eu aucun débat autour de ces déclarations. De brefs résumés de ces déclarations sont disponibles à <http://www.iisd.ca/vol13/enb13131f.html>

FUTUR ACCORD INTERNATIONAL SUR LES FORETS

Lundi 16 mai, Patosaari a proposé, et les délégués ont accepté, de procéder de manière conjointe à l'examen des points suivants de l'ordre du jour: évaluation de l'efficacité de l'AIF (E/CN.18/2005/6); évaluation des progrès accomplis et examen des actions à entreprendre dans le futur (E/CN.18/2005/8); et, examen, en vue de recommander les paramètres du mandat consistant à élaborer un cadre juridique applicable à tous les types de forêts (E/CN.18/2005/9). Ces points de l'ordre du jour ont été examinés en sessions plénières, en groupes de travail puis dans un groupe de contact et dans un groupe officieux. Mercredi 18 mai, les délégués ont reçu, pour la première fois, le projet de décision du Président et le projet de déclaration ministérielle. Le Bureau a élaboré le projet de décision du Président, qui était basé sur les déclarations présentées par les pays durant les discussions menées en plénière les lundi 16 et mardi 17 mai.

Jeudi 19 mai, le Groupe de travail I (GTI) s'est penché sur le projet de décision du Président concernant l'AIF, tandis que le Groupe de travail II (GTII) a planché sur la déclaration ministérielle et sur les objectifs globaux et les questions financières figurant dans le projet de décision du Président. Mercredi 25 mai, un groupe de contact a été formé pour débattre de l'ensemble des aspects du projet de décision du Président.

Les délégués ont présenté leurs déclarations liminaires en plénière, les lundi 16 et mardi 17 mai.

La Jamaïque, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, appuyée par l'Indonésie, le Nigeria, Cuba, le Ghana, le Gabon, le Kenya, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Sénégal, la Namibie, la Guyane, et l'Argentine, a réitéré la nécessité de mettre en œuvre les engagements internationalement convenus, en faveur de la GDF, et a souligné l'importance de la détermination des mécanismes financiers appropriés et de fonds prévisibles pour la GDF. La représentante a encouragé les pays industrialisés à apporter leur aide dans les domaines du transfert des technologies écologiquement rationnelles et du renforcement des capacités, en soutien aux meilleures pratiques et utilisations des savoirs traditionnels ayant trait aux forêts. Enfin, elle a appelé à l'adoption d'une approche exhaustive dans le traitement des liens entre la GDF et le développement socioéconomique.

Le Luxembourg, au nom de l'UE, appuyé par le Canada, les Etats-Unis et la Suisse, a déclaré que l'actuel AIF n'a pas encore réalisé son plein potentiel, et, appuyé par l'Australie, a précisé que la société civile et le secteur privé n'ont pas été engagés de manière adéquate. Appuyé par le Canada, les Etats-Unis, la Suisse et la République Islamique d'Iran, le délégué a indiqué que des buts et des objectifs quantitatifs clairs sont essentiels pour s'assurer de l'engagement politique et de l'imputabilité. Il a suggéré les objectifs suivants, à réaliser d'ici 2015: doubler les surfaces forestières gérées de manière viable; réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême et de celles dont les moyens de subsistance dépendent des forêts; et, réduire de moitié les taux de déboisement. Appuyé par la République de Corée, il a plaidé pour la mise en place d'un IJC.

L'Australie, appuyée par l'Iran, a recommandé la création d'une instance subsidiaire régionale sur les forêts qui serait focalisée sur les plans d'action et aux objectifs particuliers aux régions mais qui partagerait un nombre limité d'objectifs cadres mondiaux. L'Iran a souligné l'importance du renforcement des capacités pour l'amélioration de l'établissement des rapports et du suivi.

Le porte-parole des Peuples Autochtones a appelé à la prise en considération des droits autochtones et tribaux à la propriété des terres et des ressources, dans l'AIF futur quelle qu'en soit la forme.

Rosalía Arteaga Serrano, de l'Amazon Cooperation Treaty Organization, a appelé au renforcement du FNUF pour promouvoir la mise en application. Elle a fait objection à un IJC et à des objectifs quantifiables, et a indiqué que le futur AIF devrait viser à



accroître les surfaces soumises à la GDF, à intégrer la gestion forestière et le développement, et à promouvoir l'engagement politique à long terme et la mise en œuvre des programmes régionaux.

RAPPORT DU GROUPE SPECIAL D'EXPERTS SUR LES PARAMETRES: Andrea Albán Durán (Colombie) et Tim Rollinson (Royaume-Uni) ont présenté un rapport sur les résultats de la réunion du Groupe d'Experts Spécial chargé de l'examen et de la recommandation des paramètres devant encadrer le mandat de l'élaboration d'un cadre juridique pour tous les types de forêts (GES-PARAM) (E/CN.18/2005/2), y compris l'analyse des institutions disponibles et la détermination des options offertes pour le futur AIF. Ils ont souligné que les options IJC et non IJC requièrent les mêmes "modules," mais qu'un IJC viendrait ajouter une obligation de soumettre des rapports sur la situation des forêts et envoyer un signal plus fort que les forêts constituent une priorité mondiale.

Le Canada a souligné que le potentiel des forêts à servir les objectifs du développement est encore non réalisé. Le délégué a plaidé en faveur d'un IJC et a déclaré que le futur AIF devrait, entre autres: être fondé sur la performance; intégrer un FNUF et un PCF renforcés; intégrer la politique forestière et le développement; inclure un mécanisme d'évaluation volontaire fondé sur les engagements nationaux; utiliser les processus régionaux; et englober un code de bonne conduite volontaire.

La Norvège a déclaré que l'AIF n'a pas répondu aux attentes, faisant état de taux de déboisement sans précédents. Le délégué a ajouté qu'un IJC viendrait renforcer l'engagement politique et attirer des ressources financières, et a appelé à l'adoption d'un IJC basé sur un nombre limité d'objectifs, à la mise en place de processus régionaux visant à faciliter les mises en œuvre nationales, à l'établissement de liens entre la GDF et les objectifs de développement, et au renforcement du PCF.

La représentante des Etats-Unis a déclaré que l'AIF n'a pas réussi à donner aux forêts une place élevée sur l'ordre du jour politique, et a appelé à un arrangement plus focalisé et mieux structuré, mais juridiquement contraignant. Elle a proposé le renforcement du PCF, l'implication des principaux groupes et des capacités consultatives, et la tenue de réunions régionales d'organes subsidiaires sur la mise en application.

Cuba a fait part de sa volonté d'examiner toutes les options, y compris celle d'un IJC. Le délégué a mis l'accent sur la détermination d'objectifs, ainsi que sur les moyens d'obtenir la GDF en terme de ressources financières et de transfert de technologies.

La Suisse a souhaité en savoir davantage sur les raisons qui ont fait que la communication des données par les pays et l'utilisation du formulaire du questionnaire élaboré à la FNUF-4 aient été aussi limitées. Le délégué a déterminé les obstacles posés à l'AIF actuel, dont, l'absence de focalisation, le cadre simple et de volonté politique. Il a plaidé pour l'adoption d'un code volontaire et, appuyé par la Nouvelle Zélande, pour des buts et des objectifs mondiaux, des processus régionaux, et pour la fourniture de ressources financières pour la mise en application.

La Nouvelle Zélande a exprimé sa frustration quant au progrès limité enregistré par l'AIF actuel, et a fait part de ses réserves concernant l'efficacité du PCF. Le délégué a fait état de la complexité de la mise en application des PA du GIF/FIF, et a appelé à la fourniture d'une aide aux pays, pour la détermination des priorités. Il a fait état d'un appui insuffisant exprimé en faveur d'un IJC, et a appelé à un engagement politique de haut niveau en vue de mobiliser les ressources et le soutien internationaux, l'accent étant placé sur la mise en œuvre aux échelons régional et national.

Le porte-parole des Enfants et des Jeunes, intervenant au nom de six principaux groupes, a fait état des gains apportés par l'accroissement de la participation des principaux groupes dans le dialogue politique sur les forêts, mais a appelé, entre autres, à des rôles formalisés pour les principaux groupes points focaux, à un soutien financier de la participation des principaux groupes, et à la désignation de personnels pour travailler avec les principaux groupes.

La Chine a fait part de son appui en faveur d'un IJC qui établirait un équilibre entre le principe de souveraineté nationale et l'accomplissement des obligations internationales et qui améliorerait la coopération et la participation.

La Fédération de Russie a fait état des accomplissements du FNUF et a appelé au renforcement de l'AIF. Le délégué a suggéré que le FNUF fournisse des directives claires au PCF et aux processus régionaux, intègre les objectifs de la GDF avec les OMD et formule des objectifs et des calendriers précis.

Le Nigeria a signalé que le FNUF n'a pas encore honoré ses engagements dans les domaines du renforcement des capacités, du transfert des technologies et de la fourniture de l'aide financière. Il a fait objection à un IJC, et a plaidé pour le renforcement du FNUF.

Guatemala a signalé qu'au cours de l'initiative conduite par les pays (ICP) de Guadalajara-Zapopan, qui a eu lieu en janvier 2005, certains experts ont exprimé un intérêt pour un instrument juridique contraignant (IJC) contenant des objectifs clairs capables de contribuer à des initiatives régionales et un programme social plus importants.

Le Mexique a recommandé l'adoption d'un cadre politique de haut niveau pourvu d'un nouveau mandat, de tâches spécifiques et d'aptitudes à fournir des fonds et à déterminer le cadre juridique futur. Le Ghana, au nom du Groupe Africain, appuyé par la Namibie, le Gabon, le Sénégal, le Kenya et l'Afrique du Sud, a souligné l'importance du rattachement des forêts aux OMD et de l'équilibrage des intérêts sociaux, économiques et environnementaux, et a signalé que le manque de fonds a entravé l'établissement de rapports nationaux.

L'Afrique du Sud a souligné que la mise en application doit remplacer le dialogue et, appuyée par l'Indonésie et l'Argentine, qu'elle doit tenir compte des besoins des pays en développement. La représentante a recommandé de procéder à une détermination des structures disponibles, telles que l'Union Africaine et la Communauté Economique des Etats d'Afrique Occidentale, et des stratégies en vigueur, telles que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique. La représentante a plaidé pour: l'engagement avec la société civile; le renforcement des financements du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM); et un fonds mondial pour les forêts (FMF).

Le Mozambique a encouragé les délégués à concevoir l'arrangement futur qui améliorera la mise en œuvre et qui traitera les faiblesses institutionnelles, le caractère inadéquat du cadre juridique international et le manque de ressources humaines et financières. Faisant état des efforts fournis par son pays en faveur de la mise en œuvre, le délégué a encouragé le FNUF à apporter son assistance aux pays dans le domaine de l'amélioration des cadres juridiques intérieurs et des programmes de mise en application ayant un impact immédiat.

L'Indonésie a fait état de son travail dans les domaines de la décentralisation, des aires protégées et des parcs nationaux, et a appelé à la création de capacités institutionnelles, à des ressources financières et à un capital humain, pour relever les défis posés à la gestion forestière durable (GDF). Le délégué a appelé l'arrangement international de haut niveau sur les forêts (AIF) à jouer un rôle central dans la catalyse de la coopération régionale dans le domaine de la mise en application des Propositions d'Action (PA) du GIF/FIF, par exemple, à travers des initiatives en matière de partenariat et de gouvernance. Il a plaidé pour le renforcement financier du PCF, l'accroissement de l'aide publique au développement (APD) dans le cadre du développement forestier et des OMD, et des financements innovants, comme le Fonds du FEM pour les forêts. Il a précisé que les processus régionaux devraient utiliser les commissions régionales des Nations Unies et les institutions de développement disponibles.

L'Argentine s'est déclarée en faveur d'un système juridique, de préférence contraignant, pour la protection des forêts, soulignant qu'un tel système devrait respecter la souveraineté nationale, refléter le principe des responsabilités communes mais différenciées et s'assurer de la capacité des pays en développement à protéger les forêts et à les gérer de manière viable. Le délégué a recommandé de laisser ouverte l'option de l'établissement du IJC dans le futur.



Le Brésil a rejeté les propositions d'un IJC, d'objectifs quantifiables et de code de bonne conduite volontaire, et a souligné l'importance des Principes Forestiers et du Chapitre 11 du Plan d'action 21, non contraignants. Il a indiqué que l'AIF futur devrait centrer sur un FNUF renforcé et devrait poursuivre, entre autres: la mise à disposition de ressources financières canalisées à travers un fonds mondial pour les forêts; la mise en place de politiques nationales visant à promouvoir la GDF; la coopération internationale, notamment la coopération Sud-Sud; le renforcement des capacités; le transfert des technologies écologiquement rationnelles; la participation des parties prenantes; les critères et indicateurs (C&I); et la transparence des marchés. Le délégué a déclaré qu'une conclusion idéale de la FNUF-5 viendrait renforcer les instruments existants et garantir un engagement politique à long terme.

Le porte-parole de la Conférence Ministérielle pour la Protection des Forêts en Europe a déclaré que les efforts mondiaux devraient être traduits aux échelons régional, national et local. Il a mis en relief la valeur de la coopération régionale, le rôle des programmes forestiers nationaux (PFN), l'importance de l'établissement de liens entre la GDF et l'approche écosystémique de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), et la compatibilité des priorités écologiques et économiques.

La Colombie a rejeté la proposition d'établir des objectifs quantifiables, et a déclaré qu'un renforcement de l'AIF devrait éliminer le fossé entre le dialogue et l'action. La représentante a souligné, entre autres, la nécessité: de poursuivre les objectifs convenus précédemment dans d'autres instances; de mettre en application des mesures qui profitent aux populations autochtones et aux communautés locales; de tenir des réunions régionales consacrées à la facilitation de la mise en œuvre à l'échelon national; et, de s'assurer de l'adéquation des moyens d'exécution.

Le Costa Rica a déclaré que la Stratégie Forestière d'Amérique Centrale a été influencée par l'amélioration des PFN, et a souligné que le recouvrement des services écologiques devrait être perçu comme étant un investissement. Le KENYA a appelé à un AIF renforcé et à des financements prévisibles, pour le traitement des obstacles posés à la GDF.

L'Inde a recommandé la poursuite du travail pour faciliter la mise en place d'institutions ayant trait aux forêts, et a déclaré que la sécurité alimentaire et la santé ont primauté sur le financement des PFN. Le délégué a déclaré que l'élaboration d'un IJC est prématurée et que la focalisation devrait être le renforcement des capacités. La Malaisie a déclaré que l'AIF devrait jouer un rôle plus important, déterminer les moyens d'exécution des PA, et accroître l'implication des principaux groupes.

Victoria Tauli-Corpuz, Présidente de l'Instance Permanente des Nations Unies sur les Questions Autochtones (UNPFII), a plaidé pour le renforcement des liens entre l'UNPFII et le FNUF et pour la garantie de la pleine participation des populations autochtones dans les prises de décisions.

Le Japon a déclaré que la promotion d'initiatives régionales telles que celle du Partenariat Forestier Asiatique (PFA) est essentielle pour la réalisation de la GDF. Le délégué a déclaré que le PFA a convenu: d'harmoniser les initiatives disponibles de lutte contre l'exploitation forestière illicite; de réexaminer les mesures de réhabilitation des sols dégradés; d'élaborer les normes minimales des systèmes de surveillance de l'origine légale et de la chaîne de gardiennage des bois; et de créer un cadre de coopération douanière. Il a encouragé les pays à établir un code, en guise de moyen de renforcer l'engagement politique en faveur de la GDF.

Le Royaume-Uni a encouragé l'élaboration d'objectifs clairs, l'édification sur des éléments comme le PCF et les ICP, telles que l'Atelier Mondial sur la Mise en Œuvre de la Restauration des Paysages Forestiers.

La Namibie a parlé des progrès accomplis dans l'adoption de C&I pour la GDF et dans l'élaboration de son PFN, et a précisé que l'adoption de responsabilités obligatoires doit être assortie d'un mécanisme de financement. La Guyane, après avoir fait part de son appui à la déclaration présentée par l'Organisation du Traité de Coopération pour

l'Amazonie, lundi, a fait état d'insuffisances majeures dans la mise en application, et a déclaré que le AIF futur doit traiter les questions sociales et reconnaître les initiatives régionales. Le Gabon a souligné l'importance de l'allégement de la dette des pays pauvres, et a appelé au renforcement de l'AIF à travers des objectifs clairs, des dates limites précises et un financement permanent.

La représentante des Syndicats des Travailleurs a déclaré que la lutte contre l'exploitation illicite doit avoir primauté sur le libre échange. Elle a également souligné que tant que les questions de justice sociale sont ignorées les forêts resteront en péril, et que l'arrangement futur, quelle qu'en soit la forme, doit intégrer les principales normes de travail de l'Organisation Internationale du Travail.

Le porte-parole des Communautés Scientifiques et Technologiques a signalé que les contraintes entravant l'arrêt de la dégradation des forêts englobent: le manque de prise de conscience de l'existence des processus des GIF/FIF; l'insuffisance des capacités de recherche dans les pays pauvres, y compris le manque d'accès aux données et aux financements consacrés à la recherche; et l'érosion des ressources humaines causée par le VIH/SIDA. Il a recommandé la création d'un fonds pour la gestion de la recherche internationale, financé par les pays en développement à travers les remboursements de la dette extérieure et par les pays industrialisés, en fonction de leurs contributions au réchauffement de la surface du globe, et par des prêts à faible intérêt accordés par les institutions de Bretton Woods, pour la recherche dans le domaine de la mise en application des Propositions d'Action des GIF/FIF.

Le porte-parole des Agriculteurs et des Petits propriétaires forestiers a appelé, entre autres, à l'établissement de structures de propriété claires favorisant les propriétés forestières familiales et communautaires.

Les représentants des Jeunes et des Enfants a appelé à un transfert des connaissances à la jeune génération. Il a plaidé pour l'adoption des forêts, comme thème de la Décennie de l'Éducation pour le Développement Durable, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, et pour le renforcement de la participation des partenaires Jeunes dans la mise en application des PA, à travers le partage des fonds.

Les ONG ont souhaité voir les forêts traitées dans le cadre de la CDB. La représentante a critiqué la promotion des plantations forestières en monoculture par le FNUF, y compris les espèces génétiquement modifiées.

La représentante des Femmes a déclaré qu'en dépit des engagements pris en 1992 et en 2002, l'intégration de la parité hommes-femmes dans le secteur de l'environnement demeure fragmentée, superficielle et incohérente. Elle a appelé l'AIF futur à s'assurer que les femmes soient perçues comme étant centrales pour la réalisation de la GDF.

GROUPE DE TRAVAIL I: La première réunion du GTI s'est déroulée le jeudi 19 mai. Au cours de cette réunion, nombre de délégations ont déclaré que le projet de texte du Président constituait une bonne plateforme pour la discussion. Le G-77/Chine a demandé un délai pour l'examen du texte, et l'UE, l'Australie et les États-Unis ont déclaré qu'il est important de leur accorder le temps requis. La République Démocratique du Congo et Cuba ont demandé des versions traduites du texte du Président. La Vice-présidente Ishar Jenie a suspendu la réunion.

Le GTI s'est réuni de nouveau, vendredi 20 mai, et a poursuivi sa discussion du projet de texte du Président le lundi 23 mai. L'UE a demandé des formulations plus fortes sur les objectifs, les buts, les accords institutionnels, le Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) et les processus régionaux. La Suisse a déclaré que le libellé concernant le code volontaire devrait apparaître plus tôt dans le texte. La Fédération de Russie a encouragé la promotion des forêts au sein des Nations Unies.

S'agissant du préambule, le G-77/Chine a demandé l'insertion de libellés portant, entre autres, sur: l'utilisation souveraine des ressources naturelles; les responsabilités communes mais différenciées; et les moyens d'exécution. L'UE a proposé l'insertion d'un libellé appelant à un engagement politique à long terme et au renforcement du PCF. La



Suisse a suggéré que le Projet de Décision du Président fasse référence à la résolution de l'ECOSOC 2000/35 qui a établi le FNUF. La Fédération de Russie a demandé un libellé soulignant le rôle du PCF dans la coordination de la mise en application de la GDF à tous les niveaux. L'UE, appuyée par la Suisse et le Japon, a proposé de supprimer le chapitre appelant à compléter les priorités de l'AIF mais de retenir le paragraphe consacré aux partenariats avec les divers acteurs, le Japon ajoutant le qualificatif "régionaux" au mot partenariats. L'Australie a fait objection à la suppression du libellé appelant au groupage des Propositions d'action des GIF/FIF. La Suisse a ajouté un paragraphe appelant au renforcement de l'approche régionale.

La représentante des Etats-Unis a proposé l'insertion d'un paragraphe réaffirmant la pertinence de la Déclaration de Johannesburg et des Principes Forestiers, ainsi que des références à l'importance des forêts pour plutôt "le bien être économique et social" que "les moyens de vivre," du rôle du PCF "au centre de l'AIF," et l'importance de l'organe de haut niveau sur les forêts, subsidiaire à l'ECOSOC. La représentante des Etats-Unis a également proposé un libellé appelant au renforcement de l'AIF à travers les ressources disponibles et des contributions volontaires, et à l'établissement d'une approche régionale visant à l'amélioration des liens entre le dialogue de haut niveau et la mise en application.

Le Japon a préféré une référence à "l'exploitation forestière illicite et au commerce qui y est associé" au lieu du "commerce tiré de l'exploitation forestière illicite." Le Cambodge a ajouté une référence au défrichement illicite des terres forestières en tant que cause du déboisement. Le Maroc, appuyé par la Syrie, l'Iran, l'Indonésie et Cuba, a ajouté un libellé soulignant l'importance de la croissance économique et de la réalisation des OMD pour la conservation, la gestion et le développement durable de tous les types de forêts. La Syrie, appuyée par l'Arabie Saoudite, l'Iran et l'Indonésie, a suggéré l'insertion d'un libellé faisant référence aux besoins particuliers des pays à faible couvert forestier.

Au sujet des modalités de travail, l'UE, contrée par la Suisse, a suggéré la prévision de chapitres distincts consacrés au forum de haut niveau et aux processus régionaux. La Fédération de Russie a suggéré que le FNUF se réunisse une fois par an et maintienne un cycle de travail souple. La Suisse a plaidé pour des cycles de travail biennaux, suggérant la tenue de réunions régionales la première année et d'une réunion mondiale, la deuxième année. Le délégué a suggéré que les réunions régionales soient accueillies par les Commissions Economiques Régionales des Nations Unies et les Commissions Régionales de la FAO sur les Forêts, et qu'elles devraient, entre autres: traiter les questions déterminées par le programme de travail pluriannuel (PTPA); être ouvertes aux membres du PCF et autres groupes; rendre compte aux réunions internationales du FNUF; et, être financées à travers le budget ordinaire des Nations Unies. Le délégué des Etats-Unis a proposé des réunions biennales d'une semaine, à l'échelle mondiale et des réunions régionales biennales, parrainées soit par les Commissions Régionales de la FAO sur les Forêts soit par les Commissions Economiques Régionales des Nations Unies soit encore par les deux. Au sujet des réunions régionales, l'Indonésie, avec la Chine, a déclaré que le Forum devrait s'assurer de la participation pleine et efficace des pays en développement. Au sujet de l'amélioration de la coopération, le G-77/Chine a souligné que la GDF devrait rester au sein des politiques nationales. L'UE a suggéré l'insertion d'un libellé appelant à l'amélioration de la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus et, avec la Suisse, a suggéré d'y insérer la coordination des politiques et programmes. La Fédération de Russie, avec l'UE, a proposé un libellé appelant à la coordination au sein du système des Nations Unies. Le délégué des Etats-Unis a proposé que le PCF soit le point de mire de la coordination des questions ayant trait aux forêts. L'UE, appuyée par le Mexique et la Suisse, a suggéré de supprimer le terme point de mire. Le G-77/Chine a suggéré de faire référence plutôt aux accords environnementaux multilatéraux qu'à des conventions particulières. L'UE, le G-77/Chine, les Etats-Unis et la Nouvelle Zélande ont fait part de leurs réserves concernant la complémentarité. La Nouvelle Zélande a suggéré l'insertion d'un libellé alternatif concernant la collaboration.

Le Brésil a avancé un libellé appelant à la promotion de la recherche à travers le réseau des institutions établies, la mise en place d'un mécanisme pour l'échange d'informations sur les expériences nationales, et à la facilitation de l'accès des pays en développement à la technologie GFD. La Chine a préféré "aider" au lieu de "encourager" les pays à promouvoir la collaboration dans la mise en œuvre des PFN.

Au sujet du PTPA, la Suisse a déclaré que le FNUF devrait d'abord tenir une réunion mondiale en 2007, pour y adopter, entre autres, le PTPA au titre de 2008-2015. Le délégué des Etats-Unis a suggéré que le PTPA soit articulé sur les sept éléments thématiques retenus pour la GFD. Il a préféré un mandat "révisé" au lieu de "focalisé," pour le Secrétariat. L'Indonésie a préféré remplacer le terme mandat par le terme "fonction."

Au sujet des suivi, évaluation et établissement des rapports (SER), la représentante des Etats-Unis, appuyée par le G-77/Chine, la Fédération de Russie, le Brésil et l'Inde, a proposé de supprimer le libellé appelant à des évaluations par des parties tierces, à des revues par les pairs et à des évaluations indépendantes. L'UE, avec la Suisse, a proposé de développer les processus des SER, et l'Australie a souligné l'harmonisation des processus disponibles. La Chine a proposé d'inviter le PCF à coordonner les processus disponibles.

Au sujet de l'évaluation de l'efficacité, la représentante des Etats-Unis a proposé la conduite d'une évaluation en 2015. L'UE, appuyée par la Suisse, a déclaré que la date de l'évaluation dépendra du mandat du FNUF. Les deux, contrées par la Fédération de Russie, ont fait objection au renforcement du Secrétariat et à l'amélioration de son mandat.

Au sujet des contributions volontaires au fonds, les Etats-Unis et la Fédération de Russie ont spécifié: Fonds Fiduciaire du "FNUF."

Au sujet du PCF, l'UE et la Suisse ont suggéré de souligner l'importance du PCF en renforçant son rôle dans la facilitation et la communication des données concernant la mise en application des recommandations du Forum. La Suisse a recommandé d'y ajouter un libellé appelant à s'assurer du financement des travaux du PCF, à travers, par exemple, les accords contractés par le Programme de la Banque Mondiale pour les Forêts (PROFOR) ou par le Fonds Fiduciaire du Programme National pour les Forêts. La représentante des Etats-Unis, appuyée par l'UE, a demandé l'ajout d'un libellé appelant à une implication active des principaux groupes dans les avis concernant la mise en application, cette dernière faisant objection à la référence appelant à la mise en place d'un groupe consultatif. La Norvège, appuyée par l'Australie, a demandé l'insertion d'un libellé appelant le PCF à apporter son soutien aux processus régionaux.

Le délégué des Etats-Unis a ajouté un paragraphe encourageant les pays à donner au PCF mandat d'élaborer des plans d'action conjoints, et invitant la Banque Mondiale et la FAO à établir, et les pays à apporter des contributions à, un fonds d'amorçage pour le soutien des projets de collaboration entre les organisations membres du PCF. Il a présenté un certain nombre de critères devant régir l'octroi des fonds d'amorçage, notamment, la nécessité: que les organisations membre du PCF apportent des financements pendants; que les projets se focalisent sur le renforcement des capacités et sur la mise en application, "et en partie sur les questions de politique;" et que les projets bénéficient à trois pays ou davantage. L'Iran, appuyé par l'Arabie Saoudite, a mis l'accent sur la réhabilitation et la conservation dans les PFCF, et a proposé d'inviter le PCF à renforcer le Processus de Téhéran.

La représentante des Etats-Unis a demandé la suppression du paragraphe appelant à un instrument juridiquement contraignant (IJC). L'UE, appuyée par la République de Corée, a proposé l'insertion d'un libellé déterminant l'IJC comme étant la meilleure option, recommandant que l'Assemblée Générale établisse un Comité de négociation intergouvernemental pour l'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts et appelant les institutions et les gouvernements donateurs à fournir des contributions volontaires au fonds fiduciaire. Le G-77/Chine, appuyé par les Etats-Unis, l'Argentine, le Costa Rica, Cuba et le Guatemala, a proposé que le FNUF reconsidère la question des paramètres en 2015, précisant que les membres du G-77/Chine ne sont pas tous en faveur de cette proposition.



Au sujet du code volontaire, l'UE a suggéré de supprimer le texte établissant ce code. La représentante des États-Unis a proposé l'insertion d'un libellé appelant à un code volontaire encadrant la GFD, à titre de déclaration d'engagement en faveur de l'AIF et des actions menées par les pays pour la concrétisation des objectifs stratégiques de l'AIF. La Suisse a proposé 2007 comme date butoir pour l'élaboration du code. L'Argentine, appuyée par Cuba et le Guatemala, a suggéré l'insertion d'un libellé additionnel reconnaissant que l'option IJC puissent être examinée parmi d'autres possibilités au cours de la future évaluation de l'AIF, le Costa Rica ajoutant que les options IJC et non IJC sont toutes deux encore valides.

Le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que le code devrait consister en éléments de fond des résultats de la FNUF-5, et a proposé un libellé reconnaissant les paragraphes de la résolution de la FNUF-5 en tant qu'éléments de fond du code volontaire de la GDF. Le Brésil, appuyé par l'Indonésie et le Pérou, a ajouté un libellé exprimant des réserves quant à l'absence de ressources financières et des capacités technologiques nécessaires à la mise en application, et reconnaissant le besoin de mettre en exergue les contributions des forêts et la valeur qu'elles apportent aux économies nationales, régionales et internationales. La Suisse, appuyée par le Guatemala, a suggéré l'insertion d'un libellé appelant à la promotion de la participation active des communautés autochtones, des femmes et autres groupes dépendant des forêts, dans les décisions politiques et dans la mise en application.

Au sujet de la société civile, l'UE a suggéré d'utiliser la formulation standard tirée de la Déclaration pour le Début du Millénaire.

Au sujet des moyens d'exécution, le Brésil et le Guatemala ont proposé un libellé appelant à l'amélioration de la capacité des pays d'accroître les produits tirés des forêts gérées de manière viable. Le Brésil a préféré "fournir" au lieu de "mobiliser" des ressources financières et techniques.

Au sujet de la déclaration et du message, le Canada a proposé de s'inspirer de la Déclaration ministérielle de la FNUF-5 dans l'élaboration de la contribution de l'ECOSOC à l'AGNU.

Au sujet du déboisement et de la dégradation des forêts, les États-Unis, le Chili et la Chine ont proposé une référence à l'exploitation forestière illégale, et le Brésil a préféré "commerce illégal."

Au sujet du manque de ressources, le Canada, avec l'Iran, l'Australie et la Malaisie, a proposé l'insertion d'une référence à l'absence de ressources "adéquates." L'UE et les États-Unis, contrés par le Groupe Africain, le Nigeria, l'Argentine, l'Indonésie et le Costa Rica, ont suggéré de supprimer le paragraphe. La Suisse a ajouté un paragraphe consacré au renforcement des de la gouvernance nationale en matière de forêt.

Les discussions officielles menées dans le GTI ont pris fin mardi 24 mai. Le mercredi 25 mai, le travail du GTI a été fusionné avec celui du GTII, dans un groupe de contact.

GROUPE DE TRAVAIL II: Jeudi 19 et vendredi 20 mai, le GTII a procédé à un échange de vues d'ordre général sur le projet de déclaration ministérielle, les objectifs globaux et les aspects financiers. A partir de là, les délégués ont réuni un groupe de contact pour négocier deux éléments thématiques, les moyens d'exécution et les buts à atteindre, figurant dans le projet de décision.

Déclarations Générales: Au sujet de la déclaration ministérielle, l'UE a suggéré: de transmettre l'importance des forêts dans la poursuite des OMD; de livrer un message clair à la revue du Sommet du Millénaire de l'Assemblée Générale de l'ONU; et d'inclure les principaux messages émergeant des tables rondes ministérielles. La représentante des États-Unis a apporté son appui à l'UE, soulignant toutefois la nécessité de se focaliser sur le renforcement de l'AIF futur et de fournir une explication impérieuse des raisons pour lesquelles les ministres sont en train d'entreprendre cette action. Elle a également mis en garde pour faire en sorte que l'objectif réel de la déclaration ne consiste pas à rattacher les contributions des forêts aux OMD uniquement, mais aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux, en général, pour une longévité plus importante dans le dialogue international plus large. La Suisse a souligné que le rattachement de la déclaration directement aux OMD, risque d'être trompeur, et a suggéré qu'un poids plus important soit

donné aux approches innovantes souhaitables dans la fourniture des moyens d'exécution, et a plaidé en faveur d'une mention explicite du renforcement de la gouvernance à tous les niveaux.

Au sujet des objectifs globaux, la représentante des États-Unis a appelé à une déclaration claire de la visée, capable d'être comprise par autrui. Elle a favorisé la détermination de politiques et de mesures souples à l'échelon national, qui puissent contribuer plutôt à la concrétisation des objectifs, qu'à l'établissement de prévisions internationales chiffrées. L'UE a appelé à l'établissement d'objectifs mondiaux quantifiables en vue d'envoyer un message clair en faveur des forêts, ainsi que des prévisions nationales, qui devraient être en rapport avec les objectifs globaux. Le délégué a rappelé aux participants que d'autres processus ont réussi à établir des objectifs quantifiés. La Suisse préféré voir le texte inclure un nombre restreint d'objectifs quantifiables. Le Mexique a favorisé des objectifs mondiaux quantifiables, assortis d'un calendrier clair, et de prévisions nationales autodéterminées. La Nouvelle Zélande a suggéré l'intégration d'objectifs mondiaux réalistes et mesurables, capables de démontrer le potentiel des forêts à contribuer à la réalisation de l'ordre du jour social. Le Canada a plaidé pour l'insertion d'objectifs mondiaux, mais a appelé à un traitement distinct du déboisement, séparé de la question de la dégradation des forêts.

Le Vice-président Gauer a ajourné la réunion, pour donner au G-77/Chine plus de temps pour l'examen du projet de déclaration du Président.

Le Canada a appelé à l'insertion d'un libellé appelant au mesurage des dégradations et à un doublement des surfaces forestières restaurées. La Suisse a proposé que tout objectif ayant trait à l'amélioration des moyens de subsistance des populations dépendantes des forêts doit englober le respect des droits de propriété, d'utilisation et d'accès aux forêts. La Norvège a appelé à l'établissement d'objectifs à atteindre en matière de moyens et de suivi, favorisant l'objectif "forêts en gestion durable" par rapport à celui de "dégradation forestière" et pour le doublement des aires soumises à la GDF d'ici 2015. La représentante des États-Unis a préféré "objectifs stratégiques" à prévisions quantitatives, et la détermination de politiques et de prévisions nationales pour la réalisation des objectifs mondiaux. La Nouvelle Zélande a déclaré que bien que n'étant pas opposée à l'idée d'établir des prévisions, c'est la mesure des progrès qui lui importe le plus. L'UE a proposé l'insertion d'un libellé appelant à des prévisions nationales volontaires.

Le Mexique a déclaré que l'engagement politique doit être galvanisé à travers des engagements mesurables rattachés à la concrétisation des OMD et que ce débat devrait se poursuivre sur les objectifs quantitatifs. La Suisse, appuyée par le Canada, a expliqué que les engagements nationaux seraient autodéterminés et non contraignants, tandis que les objectifs mondiaux permettraient de mesurer la réussite de l'AIF. La représentante des États-Unis a suggéré de s'accorder sur le contenu des objectifs mondiaux avant de discuter du caractère quantifiable. L'UE a recommandé que les objectifs mondiaux utilisent des formulations tirées des OMD. Le Guatemala a signalé que les objectifs ont aidé à l'élaboration de la stratégie forestière régionale d'Amérique Centrale.

La Suisse a déclaré que le financement doit être lié à la mise en œuvre concrète des activités, y compris l'adoption d'un code volontaire. Au sujet du financement, les États-Unis, l'UE et la Suisse ont fait objection à la création d'un fonds mondial pour les forêts (FMF). Faisant état du déclin enregistré dans l'aide internationale destinée aux forêts, la représentante des États-Unis a appelé à des levées de fonds innovantes, y compris à travers la mise en place d'un fonds d'amorçage pour les activités de collaboration du PCF, et pour les réunions subsidiaires régionales sur le financement des projets particuliers. Elle a fait état des succès enregistrés dans la levée de fonds pour les services environnementaux. La Suisse a souligné que l'aide publique au développement (APD) qui affecte indirectement les forêts, est en augmentation.

Le G-77/Chine a mis en exergue le renforcement des moyens et la détermination des modalités de la mise en application, avec un accent plus prononcé placé sur l'APD non Sud Sud. L'UE, avec la Suisse, a



souligné le besoin d'une utilisation plus efficace des ressources disponibles et des fonds déjà alloués au développement. La SUISSE a affirmé qu'un IJC faciliterait l'accès aux fonds du FEM, et a souligné la nécessité d'intégrer les forêts dans les priorités du développement national, d'accéder à une ADP accrue et de la création d'un environnement habilitant effectif pour des investissements privés "responsables." Appuyé par les Etats-Unis, le délégué a proposé la création, au sein de PROFOR ou du NFPF de la FAO, d'un fonds fiduciaire du FNUF consacré aux activités de collaboration entre les membres du PCF. Le Canada a annoncé une augmentation annuelle de 8% de son APD, précisant toutefois que l'augmentation de l'APD liée aux forêts est limitée à un IJC.

Moyens d'Exécution: Le délégué de l'UE a déclaré qu'en dépit du fait que l'UE apporte à l'APD une contribution à hauteur de 53 pour cent, seule une petite partie de cette contribution est canalisée vers les forêts. Le G-77/Chine a appelé à un accroissement des moyens d'exécution et de l'APD. Le Mexique a proposé un rapprochement, englobant un FMF destiné au renforcement des capacités et à la mise en application et un fonds d'amorçage pour le PCF. La représentante des Etats-Unis a souligné le potentiel catalytique du fonds d'amorçage pour le financement des projets régionaux à travers le PCF.

La Suisse, appuyée par le Canada, a plaidé pour la mise en place d'un fonds d'amorçage, destiné plutôt aux activités de collaboration entre les membres du PCF qu'aux projets, et, appuyée par l'UE et la Fédération de Russie, mais contrée par le Mexique et les Etats-Unis, a fait objection à l'utilisation d'un fonds d'amorçage pour les projets, car le financement des projets exige une gouvernance complexe et des coûts transactionnels. L'UE a plaidé pour l'utilisation des structures disponibles pour le financement des activités des membres du PCF, et a recommandé que les membres du PCF se joignent au débat.

La Suisse a suggéré que le fonds d'amorçage réponde aux besoins du PCF. La représentante des Etats-Unis a déclaré que les membres des gouvernements ont également la capacité d'orienter les actions du PCF. Le Mexique, appuyé par la Norvège et la Fédération de Russie, a fait part de ses réserves quant à l'utilisation d'un fonds d'amorçage pour l'administration du PCF. Le Canada a souligné la nécessité de déterminer les fonctions uniques susceptibles d'être fournies par le fonds proposé, et a suggéré que cela puisse englober les travaux intersectoriels.

La représentante des Etats-Unis a appelé à la poursuite des travaux sur les voies et moyens de financer les grands projets régionaux sans coûts transactionnels élevés, et a appuyé l'appel du Mexique en faveur d'une évaluation ex post.

La Finlande a déclaré que des points d'accès au Fonds pour le PNF, sont établis par les pays hôtes et que PROFOR renforce les travaux spécifiques aux forêts à travers l'octroi de prêts ciblant les domaines thématiques.

La représentante des Etats-Unis a demandé un financement du FEM "pour la GDF." La Fédération de Russie a mis en garde que l'établissement d'un nouveau programme opérationnel du FEM axé sur les forêts, est prématuré, et a demandé à connaître les chiffres du financement actuel du FEM consacré aux forêts. Le Mexique, avec la Norvège, a réitéré que le financement de FEM est réservé uniquement aux traités contraignants et, avec l'UE, a mis en garde contre la déviation vers les forêts, de ressources destinées à d'autres questions. L'UE a souhaité "inviter le conseil du FEM à considérer, dans le cadre de son mandat, les voies et moyens d'accroître les ressources destinées aux forêts."

La représentante des Etats-Unis a déclaré que la capacité de fournir des fonds nouveaux et supplémentaires, est limitée, mais que la canalisation d'une partie plus importante du budget de la FAO vers les forêts serait souhaitable. Le Canada a appuyé cette proposition, mais a suggéré que la conclusion de récents accords, comme le Consensus de Monterrey et les ODM, pourrait signaler une disponibilité de fonds plus importante. La représentante des Etats-Unis a suggéré que les réunions régionales pourraient être efficaces pour l'avancement de la coopération Sud-Sud, et a appelé à l'intégration des forêts dans les stratégies intersectorielles et dans les papiers des stratégies pour la réduction de la pauvreté (PSRP). L'UE a proposé l'insertion d'un libellé

portant, entre autres, sur l'intégration du financement des PNF dans les PRRP. Le Mexique, appuyé par la Norvège et les Etats-Unis, a souligné l'importance du maintien de l'investissement provenant du secteur privé.

Au sujet des moyens d'exécution, la représentante des Etats-Unis a suggéré de s'assurer d'un soutien politique de haut niveau et a proposé de supprimer la référence à l'inclusion d'une approche intégrée à l'égard des technologies locales et traditionnelles. Elle a également apporté son appui à la proposition de l'UE d'insister que le renforcement des capacités soit orienté vers la GDF et non vers les forêts en général.

La représentante des Etats-Unis a réitéré son souhait de supprimer le libellé qui limiterait l'appel à un engagement politique, aux seuls pays industrialisés, suggérant que cela exclurait plusieurs activités et déstabiliserait la solidarité. Le Groupe Africain et l'Indonésie ont préféré y ajouter "en particulier les pays industrialisés." L'UE a suggéré que l'accent placé sur les pays industrialisés apparaisse sous forme de sous-point.

L'Argentine a proposé d'encourager les pays à améliorer les moyens d'exécution et "en particulier de soutenir les pays en développement," tandis que le Groupe Africain et l'Indonésie ont préféré encourager "l'ensemble des pays, en particulier les pays industrialisés..."

Au sujet des contributions volontaires consacrées à la réalisation des objectifs de l'AIF, la représentante des Etats-Unis a proposé "encourager," et l'UE a suggéré "inviter" les pays à apporter leurs contributions. Au sujet de l'intégration des PNF dans les stratégies nationales de développement durable, la représentante des Etats-Unis a proposé de les intégrer dans "les stratégies de développement économique," tandis que le Canada a préféré "stratégies de planification nationale," y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, "selon ce qu'il convient."

La Suisse a proposé de supprimer le paragraphe appelant à la création d'un FMF, et le G-77/Chine a suggéré de le baser plutôt sur des "ressources financières nouvelles et supplémentaires et fournies à titre volontaire" que sur des "engagements."

L'UE a proposé l'insertion de libellés consacrés, entre autres, au renforcement des partenariats entre les communautés rurales et le secteur privé et à la suppression des restrictions posées dans le domaine de la tenure, qui limitent l'accès des communautés aux biens et aux marchés. Le Mexique, la Norvège et le Canada ont remis en question la nécessité d'une réforme de la tenure. Au sujet des partenariats, les Etats-Unis ont demandé l'ajout des "ONG."

Au sujet du nouveau programme opérationnel proposé du FEM sur les forêts, Le G-77/Chine a déclaré que ce fonds ne doit pas porter préjudice à d'autres programmes opérationnels du FEM. La représentante des Etats-Unis a proposé une formulation alternative au "respect du mandat du FEM."

L'UE a proposé l'insertion de paragraphes soulignant l'importance des activités inscrites dans le cadre des PNF.

Au sujet de la promotion de la coopération internationale, le G-77/Chine a proposé de déplacer le libellé appelant "à l'inversion du déclin enregistré dans l'APD" destinée aux activités touchant aux forêts, pour le faire figurer en haut de la liste des actions visant à intégrer les PNF dans les stratégies nationales, et d'ajouter la "coopération triangulaire" dans le libellé consacré à la coopération sud-sud.

Au sujet de la création d'un environnement favorable à l'implication du secteur privé, la représentante des Etats-Unis a ajouté "pour la GDF." L'UE a précisé "pour un investissement responsable du secteur privé national et international" et, contrée par les Etats-Unis, le Mexique et l'Australie, a proposé "en respectant pleinement les droits à la terre et aux ressources par les communautés autochtones et autres populations dépendantes des forêts."

La Norvège a proposé un libellé appelant à la création d'un environnement favorable à l'implication des communautés et des utilisateurs des forêts dans la GDF. Le G-77/Chine a proposé d'inviter les institutions financières internationales et régionales à canaliser des ressources supplémentaires aux pays en développe-



ment pour le financement de la GDF et d'améliorer les capacités des pays à accroître de manière importante la production des produits forestiers issus des ressources gérées de manière viable.

Au sujet de la génération de revenus à travers les paiements des services environnementaux forestiers, le Canada a ajouté que cela devrait s'appliquer aux forêts qui sont "gérées de manière viable."

La représentante des Etats-Unis a proposé la suppression du libellé appelant à la protection et à l'utilisation du savoir traditionnel et l'insertion d'un libellé appelant à la promotion de l'amélioration des pratiques forestières à travers le renforcement des normes de la GDF et l'utilisation des processus régionaux du FNUF comme lieu: pour la présentation des expériences acquises par les pays dans la mise en œuvre des PNF; pour inviter le PCF et les donateurs bilatéraux à explorer les possibilités de financer projets et programmes; et pour examiner les schémas utilisés dans les expériences de mise en œuvre, y compris, les lacunes constatées, les opportunités offertes et les besoins à satisfaire.

La Suisse a proposé de financer le travail du PCF à travers, par exemple, la création d'un PROFOR ou de guichets du Fonds au profit des PNF.

L'Indonésie a suggéré une référence à l'accroissement de l'efficacité de l'AIF. Le Venezuela a suggéré l'insertion d'un libellé appelant à tenir compte des décalages nationaux et régionaux.

Le délégué des Etats-Unis a proposé de mettre en exergue le renforcement de l'AIF, et l'UE a suggéré d'ajouter une référence aux programmes forestiers nationaux (PNF). Après que le Groupe Africain ait remis en question le besoin d'intégrer l'implication des pays industrialisés dans les papiers stratégiques de la réduction de la pauvreté (PSRP), le délégué des Etats-Unis a suggéré que les donateurs sont une composante importante des PSRP. L'Argentine a argué que les besoins du développement économique et social doivent être traités. Le Canada a proposé l'insertion des PSRP, "selon ce qu'il convient." L'Indonésie, contrée par l'UE, a fait part de ses réserves concernant le rattachement de l'aide publique au développement (APD) aux PNF. L'Argentine a proposé d'ajouter "la fourniture de ressources financières nouvelles et supplémentaires pour les besoins de la GDF dans les pays en développement."

Au sujet de l'inversion du déclin de l'APD destinée aux forêts, le Cambodge a précisé que cela pourrait être réalisé "à travers les collectivités locales et d'autres moyens." La représentante des Etats-Unis a signalé que certaines APD ne sont pas en déclin et a plaidé pour un accroissement de l'APD destinée spécifiquement aux forêts. Avec l'UE et le Canada, elle a souhaité avoir pour l'APD, plutôt un libellé préambulaire qu'un libellé opérationnel.

Au sujet de l'accroissement des contributions volontaires, la représentante des Etats-Unis, contrée par le Mexique et l'UE, a spécifié "au fonds fiduciaire bis du FNUF." L'Indonésie, appuyée par le Groupe Africain et les Etats-Unis, a suggéré d'y inviter les pays "donateurs" et "autres pays en mesure de le faire."

Au sujet de l'utilisation efficace des ressources disponibles, Cuba a appelé à encourager "les pays industrialisés à honorer leurs engagements déjà convenus en faveur de l'APD," et à un paragraphe distinct pour le Fonds Forestier Mondial (FFM). L'Australie a plaidé pour une référence appelant à une utilisation plus efficace des ressources existantes. Le Mexique a préféré ressources "existantes et nouvelles" et, avec le Groupe Africain, a préféré une référence aux ressources "publiques" uniquement.

Au sujet des régimes fonciers, l'UE a proposé une "revue" au lieu d'une "suppression" des restrictions en matière de propriété foncière, et le Canada a proposé "sécuriser les droits fonciers à long terme, et la suppression des restrictions de la régulation." Le Groupe Africain, appuyé par le Mexique, a souligné que la référence aux droits fonciers devrait être examinée par le GTI. La représentante des Etats-Unis, appuyée par l'Australie, a suggéré de déplacer le libellé portant sur les droits fonciers à long terme, vers le paragraphe consacré, plus loin dans le texte, à la création d'environnements favorables. La Suisse a proposé de le placer plutôt dans les paragraphes appelant à la sécurisation d'un financement durable.

Au sujet de la création d'un fonds fiduciaires au profit des forêts, la SUISSE, appuyée par les ETATS-UNIS et la NORVEGE, a proposé de combiner les idées concernant le financement en utilisant de nouvelles structures au niveau mondial, en particulier, à travers le Fonds de la FAO au profit des PNF, pour soutenir les actions nationales visant à mettre en application la GDF, et PROFOR, pour financer le travail de collaboration entre les membres du CPF aux échelons mondial et régional.

Au sujet du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), la représentante des Etats-Unis, avec la Suisse et l'Australie, mais contrée par le Groupe Africain, a proposé d'ajouter un nouveau paragraphe pour "inviter le Conseil du FEM à explorer les voies et moyens d'accorder une attention plus importante à la GDF, dans le cadre des programmes opérationnels pertinents du FEM, notamment, à travers l'utilisation de toute une gamme d'organismes internationaux pertinents, comme la FAO et l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux, en tant qu'agences d'exécution et de mise en application, selon ce qu'il convient."

Au sujet du FEM, le Groupe Africain a fait objection à une proposition avancée par les Etats-Unis, avec la Suisse et l'Australie, d'ajouter un nouveau paragraphe pour y "inviter le Conseil du FEM à explorer les voies et moyens d'accorder une attention plus importante à la GDF, dans le cadre des programmes opérationnels pertinents du FEM, notamment, à travers l'utilisation de toute la gamme des organismes internationaux ayant trait aux forêts."

Le Canada a proposé l'insertion d'un libellé appelant à "l'implication et à des investissements de la part des communautés locales" et des usagers des forêts, dans la GDF, pour la création d'un environnement habitant.

L'Inde et le Venezuela ont fait objection à l'alinéa appelant à l'élaboration de mécanismes innovants axés sur la génération de revenus à travers le recouvrement des services environnementaux des forêts. L'UE a suggéré de tenir compte des conditions nationales. Le Mexique et la Suisse ont fait objection à la suggestion avancée par le Canada d'insérer une référence aux communautés pauvres. Le Groupe Africain s'est opposé à la proposition avancée par la Suisse de plutôt "poursuivre" l'élaboration, que "d'élaborer" des mécanismes "innovants". La représentante des Etats-Unis a précisé que les revenus devraient être engendrés par les usagers des services environnementaux des forêts, pour la couverture de la rémunération de ceux qui les entretiennent. Le Mexique, appuyé par les Etats-Unis, a fait objection à la proposition avancée par le Groupe Africain et le Canada, pour l'élaboration de mécanismes "aux échelons national, régional, interrégional et international." Le débat a été suspendu en attendant la tenue de concertations au sein du Groupe Africain.

La représentante des Etats-Unis, contrée par Cuba, a suggéré d'accroître la "demande" d'APD destinée aux activités relatives aux forêts. L'UE a fait remarquer que l'APD est allouée sur la base des priorités nationales et non sur celle du secteur forestier, et, contrée par le Groupe Africain et l'Indonésie, a proposé de "maximiser la part des flux accrus de l'APD allant aux activités ayant trait aux forêts." Les délégués se sont accordés sur un libellé faisant référence au déclin global enregistré dans l'APD destinée aux activités ayant trait aux forêts, mais ont continué à délibérer sur le besoin de voir les pays industrialisés honorer leurs engagements en matière d'APD aux pays en développement. Le Canada, appuyé par les Etats-Unis et contrée par le Groupe Africain, a déclaré que les deux idées devraient être examinées séparément. Cuba a souligné l'importance de la concrétisation des engagements actuels, tandis que le Brésil, le Groupe Africain et Cuba ont suggéré de considérer l'inversion du déclin de l'APD, comme étant un objectif stratégique.

L'UE, contrée par le Groupe Africain, a proposé de supprimer la référence à la mise à disposition de ressources nouvelles et supplémentaires pour la GDF. Le délégué des Etats-Unis a proposé de "fournir" et le Brésil a ajouté des ressources "significatives." Les deux ont été ajoutés, et le délégué des Etats-Unis a spécifié "provenant de toutes les sources."

Au sujet du besoin de faire de la GDF une priorité plus élevée, les délégués se sont accordés sur une proposition avancée plus tôt par



les Etats-Unis et le Canada, telle que modifiée par le Groupe Africain, la Suisse et l'Australie, respectivement pour accomplir cela à travers "entre autres," l'intégration des forêts dans les stratégies de planification nationale "ou autres stratégies forestières," y compris les stratégies de réduction de la pauvreté là où "elles existent."

Au sujet des paragraphes alternatifs proposés pour les sources de financements, le Mexique a souligné qu'à part la GDF, un financement est indispensable pour les objectifs mondiaux. L'UE et les Etats-Unis ont proposé de supprimer la proposition du Mexique de créer un Fonds Mondial au profit des Forêts dans le cadre du Fonds Fiduciaire du FNUF, et ont favorisé l'établissement: d'un fonds d'amorçage au sein du Fonds Fiduciaire du FNUF; d'un fonds pour la mise en application de la GDF à travers le fonds de la FAO pour les PFN; et un PROFOR fondé sur un fonds destiné à la facilitation de la collaboration entre les membres du PCF.

Buts: Au sujet du chapeau du chapitre consacré aux buts à atteindre, le Brésil, appuyé par la Colombie, l'Inde, l'Argentine et le Nigeria, a proposé que des "progrès démontrables" soient réalisés d'ici 2015. La Suisse, contrée par le Brésil, a préféré "d'ici 2020, au plus tard." La représentante des Etats-Unis a proposé un compromis stipulant "de préférence d'ici 2015, mais pas plus tard que 2020." L'UE a souhaité savoir s'il fallait entendre des progrès démontrables dans les "efforts fournis en faveur" ou dans la "concrétisation" des objectifs. La Suisse a proposé que "tous les efforts possibles devaient être fournis pour la réalisation des objectifs mondiaux communs, d'ici 2015, avec des progrès démontrables dès 2011." La Suisse, avec le Mexique, la Norvège et le Costa Rica, a argué que le rattachement de l'examen des objectifs forestiers à l'évaluation mandaté dans le cadre de la Commission du Développement Durable (CDD) de 2012 aiderait à alléger le fardeau dans l'élaboration des rapports. La représentante des Etats-Unis, appuyée par la Colombie et l'Argentine, a fait objection au rattachement de l'évaluation de l'état des Forêts à celle prévue dans le cadre de la CDD, préférant la conduite d'une évaluation séparée la même année. Cuba s'est déclaré également en faveur d'une évaluation séparée, mais a suggéré qu'elle ait lieu en 2015. Le délégué a plaidé pour la tenue en 2015 d'une évaluation distincte de celle prévue dans le cadre de la CDD. Le Nigeria a souligné que l'échéance des objectifs dépendra des moyens d'exécution.

Le Canada a suggéré de réaliser les objectifs "d'ici 2020, au plus tard," et de réaliser des progrès démontrables d'ici 2015. La représentante des Etats-Unis s'est opposée au terme "réaliser" les objectifs, et à plaider pour le terme progrès démontrables.

L'UE a fait objection à la mention chargeant le FNUF de réaliser les objectifs, et a mis en exergue la responsabilité des pays. Le Brésil s'est dit être du même avis, et a souligné le rôle important des institutions financières internationales dans la poursuite des objectifs. Le délégué a précisé que les progrès démontrables dépendront des moyens d'exécution.

L'UE a appelé à des objectifs mesurables, inscrits dans des calendriers précis et prenant en ligne de compte les formulations élaborées dans d'autres instances. La représentante des Etats-Unis a fait objection à "objectifs composants" numériques. L'Australie, appuyée par la Nouvelle Zélande, a suggéré que les buts globaux soient d'ordre général, et que les objectifs nationaux particuliers soient élaborés à la discrétion des pays.

La représentante des Etats-Unis a proposé la suppression de toutes les mentions faites aux objectifs, et a souligné l'importance d'établir une distinction entre les buts. La Syrie et le Maroc ont signalé qu'il n'existe qu'un seul et même mot, en arabe, pour traduire les deux termes. Le Brésil a préféré le terme "objectifs," soit "stratégiques" soit "généraux," les Etats-Unis soulignant que le terme "généraux," les distingue des autres objectifs.

L'Indonésie, appuyée par l'Inde, a proposé la suppression des dates cibles. La Suisse, appuyée par le Mexique, a réitéré la nécessité d'aller au-delà des objectifs généraux, et les Etats-Unis ont réitéré que les progrès accomplis devraient être mesurés de manière volontaire à l'échelon national. La représentante des Etats-Unis a

proposé l'insertion d'un libellé appelant à une évaluation des progrès accomplis par les pays et par la communauté internationale en 2015.

La Suisse a requis des buts à atteindre en matière de couvert forestier et de qualité, et en matière d'établissement de la pertinence des forêts pour le développement durable. Le Canada a requis une mention particulière de la nécessité de faire baisser le déboisement et d'accroître le boisement. La représentante des Etats-Unis a proposé de remplacer l'objectif "inverser le déboisement" par "faire baisser de manière importante la dégradation des forêts et améliorer la santé des forêts." La Suisse, appuyée par l'Argentine, a insisté sur la quantification et a souligné que le taux actuel du boisement a besoin d'être réduit de moitié. La Syrie et le Maroc ont proposé des buts additionnels touchant aux PFCF et à l'accroissement de financement.

Au sujet du but consistant à améliorer la contribution des forêts à la réalisation des buts du développement international, les Etats-Unis et l'Inde ont préféré "objectifs figurant dans la Déclaration pour le Début du Millénaire concernant l'éradication de la pauvreté et la durabilité environnementale" à "OMD." La représentante des Etats-Unis a suggéré de supprimer l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre des personnes en extrême pauvreté et dépendant des forêts, d'ici 2015. La Suisse a préféré "améliorer les moyens d'existence des personnes dépendant des forêts, à mesurer en tant que réduction du nombre de personnes vivant en extrême pauvreté, y compris à travers l'éclaircissement des types d'occupation et d'utilisation et des droits d'accès aux forêts."

Dans l'objectif consistant à accroître les forêts gérées dans le respect de la durabilité, les Etats-Unis, avec l'Argentine, ont préféré avoir accroître "de manière significative," le taux d'accroissement exact restant à déterminer par les pays individuels. L'UE a préféré accroître "le domaine des" forêts. Les Etats-Unis et l'Australie, contrés par le Mexique et l'Indonésie, ont proposé d'ajouter "la production, notamment pour l'exportation, de produits forestiers tirés des forêts gérées dans le respect de la durabilité." La représentante des Etats-Unis a également ajouté "et des forêts exploitées de manière licite." L'UE, l'Argentine et le Mexique ont souhaité y ajouter "d'ici 2015."

La Suisse, appuyée par le Mexique, le Costa Rica, la Nouvelle Zélande, l'UE et le Maroc, mais contrée par le Brésil, l'Inde et l'Indonésie, a préféré objectifs quantifiables et mesurables. La Nouvelle Zélande a souhaité objectifs réalistes et les Etats-Unis ont préféré objectifs nationaux. Le Mexique a souhaité l'insertion d'un libellé appelant au doublement de la surface des forêts gérées dans le respect de la durabilité.

Le groupe a débattu du paragraphe dressant la liste de quatre buts à atteindre, dont: accroître de manière importante les ressources financières nouvelles et supplémentaires, et faire baisser "de manière significative" contre "de 50 pour cent" le taux de la dégradation forestière; éradiquer la pauvreté et accroître la surface des forêts protégées et des forêts gérées dans le respect de la durabilité.

Le Mexique a plaidé pour des objectifs quantifiables en matière de lutte contre le déboisement de forêts protégées et de GDF, mais, avec la Suisse, pas en matière d'éradication de la pauvreté. Le porte-parole du Groupe Africain a souhaité en savoir davantage sur la manière de réaliser des objectifs internationaux quantifiés. Le Canada a requis un lien avec les OMD appelant à un inversement du déboisement d'ici 2015.

Le Coprésident Gauer a proposé de supprimer tous les quantificateurs mentionnés dans les objectifs partagés devant être réexaminés en 2015, mais l'UE et le Canada, contrés par le Brésil, ont préféré un appel à plutôt les "réaliser" d'ici 2015, comme retenu dans les OMD. Le Mexique a mis en relief l'examen de la question des forêts par la CDD en 2012-2013 et, avec la Suisse, a souhaité des éclaircissements sur les objectifs nationaux. Le délégué des Etats-Unis a répondu qu'ils seraient transparents et, dans certains cas, quantifiables. L'Indonésie a fait remarquer que les besoins en



matière de développement ne vont pas finir en 2015. Le Brésil, l'UE et le Canada ont encouragé l'horizon 2015 pour l'inversion du déclin de l'APD.

Dans l'objectif concernant la pauvreté, Cuba a préféré "réduire" de manière importante à "éradiquer" la pauvreté. L'UE a souligné que les objectifs globaux assignent une action partagée aux échelons mondial et régional et, avec la Suisse, a suggéré de faire plutôt référence aux OMD que de fixer des calendriers. Au sujet de l'objectif concernant les aires protégées et les forêts gérées dans le respect de la durabilité, le Groupe Africain, le Brésil, l'Indonésie, l'Argentine et le Pérou ont fait objection à l'idée d'avoir des objectifs quantitatifs inscrits dans des calendriers précis, ont proposé "objectifs globaux stratégiques," et ont plaidé pour un accroissement "important" des aires protégées. L'UE, le Mexique, le Canada et la Suisse ont insisté sur la nécessité d'avoir des objectifs quantitatifs inscrits dans des calendriers précis. La représentante des Etats-Unis a plaidé pour objectifs quantitatifs à l'échelon national et à des "objectifs stratégiques" qualitatifs à l'échelon global. La Nouvelle Zélande a préféré des "50 percent" objectifs quantitatifs à l'échelle mondiale mais pas à l'échelon national, et a suggéré "aspirer à" réaliser les objectifs. L'UE et le Groupe Africain ont plaidé pour la réalisation, au lieu de la revue des objectifs, d'ici 2015, ont plaidé pour l'accroissement des forêts protégées mais non gérées de manière compatible avec leur conservation, et pour l'accroissement des ressources nouvelles et supplémentaires destinées plutôt aux "activités ayant trait aux forêts" qu'à "l'application de la GDF." La Nouvelle Zélande a souligné que l'objectif concernant les forêts protégées et gérées de manière compatible avec leur conservation, tient compte de la souveraineté nationale et des diverses conditions.

L'Iran a fait objection à l'idée d'avoir des objectifs mesurables circonscrits dans le temps, exprimant un certain pessimisme quant à l'obtention de ressources financières nouvelles et supplémentaires et a proposé de faire baisser la pauvreté "dans le cadre des OMD" et d'attendre quelques années avant d'envisager des objectifs mesurables. Les Etats-Unis ont souligné qu'ils ne souscrivent pas aux OMD parce qu'ils ne sont pas produits à travers un processus intergouvernemental.

Au cours de la soirée de l'avant dernière journée, les délégués se sont accordés par référendum sur un libellé consacré aux objectifs, appelant à accroître de manière significative la surface des forêts protégées et gérées de manière compatible avec leur conservation, partout dans le monde, et à inverser le déclin enregistré dans l'APD destinée à la GDF. Le Mexique, appuyé par la Suisse, l'UE, le Guatemala et le Canada, a mis en garde contre l'insertion des objectifs convenus figurant dans le projet de déclaration ministérielle, avant la réalisation d'un accord sur les autres éléments importants du projet de texte du Président.

Au sujet de l'objectif concernant l'érosion du couvert forestier, le Nigeria, avec les Etats-Unis, a obtenu un consensus pour l'utilisation du terme "inverser" à la place de "réduire de manière significative" cette érosion. Le Mexique a plaidé pour l'insertion d'un libellé appelant à la mise en valeur des terres forestières dégradées. La représentante des Etats-Unis a appelé à la "protection" des forêts. Le Nigeria et l'Indonésie ont souhaité l'insertion d'un libellé appelant au développement "de réserves boisées," remplacé par la suite par "du reboisement et du boisement" par les Etats-Unis. L'UE et le Canada ont souligné la nécessité de faire référence aux terres forestières dégradées. Le Nigeria, avec le Mexique, a suggéré soit d'énumérer de manière exhaustive les activités ayant trait à la GDF, soit de ne pas les mentionner du tout. Les délégués se sont accordés par voie référendaire sur un objectif consistant à "inverser l'érosion du couvert forestier partout dans le monde, à travers la GFD, y compris la protection, la restauration, le boisement et le reboisement, et sur l'accroissement des efforts visant à prévenir la dégradation des forêts."

Le groupe a ensuite débattu de la prévision d'améliorer la contribution des forêts à la concrétisation des objectifs de développement. Le Mexique a mis en relief la durabilité environnementale en tant que partie intégrante des OMD. Le Nigeria a proposé de réduire la pauvreté de manière significative, et l'Argentine a ajouté "dans les zones

forestières." L'UE, contrée par le Brésil, a proposé la réalisation d'une "réduction importante, d'ici 2015, du nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême." Les Etats-Unis et le Brésil ont plaidé en faveur d'un objectif plus large consistant à "améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux offerts par les forêts."

L'UE a retiré sa proposition appelant à la réduction de la pauvreté d'ici 2015 mais a demandé l'insertion d'une référence à l'amélioration des ressources des communautés dépendantes des forêts. Le groupe s'est accordé par référendum sur l'objectif d'améliorer les contributions des forêts à la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, "en particulier relativement à l'éradication de la pauvreté et la durabilité environnementale, y compris l'amélioration des ressources des communautés dépendantes des forêts."

Dans le paragraphe consacré aux mesures nationales volontaires, le Brésil a souligné l'importance de la mise en place de politiques et mesures "intégrées" qui tiennent compte des sept éléments thématiques de la GDF. Le Nigeria a fait remarquer que ces dernières sont traitées dans un paragraphe distinct. Le Mexique, appuyé par les Etats-Unis, a appelé à la mise en place de mesures, de politiques, d'actions "et"/ou d'objectifs nationaux volontaires, d'ici 2007.

Le Brésil a exprimé avec force son désaccord avec le terme "objectifs" et a plaidé pour un libellé appelant à "l'élaboration ou l'indication de mesures, de politiques et d'actions." L'Afrique du Sud s'y est opposée fortement.

Le Mexique a souligné la nécessité d'établir des rapports sur les activités nationales dans la foresterie et les accomplissements dans ce domaine depuis 1992. Le Brésil a mis l'accent sur le besoin de présenter des rapports sur les actions futures.

Le Brésil, appuyé par l'Indonésie, le Canada, la Suisse, le Mexique et les Etats-Unis, a proposé de remplacer "objectifs" par "buts particuliers" et de supprimer la référence à n'importe quelle année. Les délégués ont convenu avec le Brésil que les buts et les objectifs devraient être "volontaires" et "nationaux." Le Canada et le Mexique ont préféré le maintien de la référence à 2007.

Au sujet de la communication des données, l'UE a suggéré un compromis consistant en la suppression de la référence à 2007 et son placement dans le nouveau paragraphe consacré à la communication des données. Le Brésil a accepté ce compromis mais a préféré 2010, arguant que les pays n'ont pas tous la capacité de communiquer les données en 2007. Le Mexique a déclaré ne pas voir de raison justifiant un changement de date, précisant que les pays sont déjà en train de présenter des rapports à la FAO. L'UE a également fait objection au changement de date, faisant remarquer que tous les rapports seraient volontaires. L'Indonésie et le Nigeria se sont opposés à l'idée d'envisager des rapports circonscrits dans le temps. La Suisse a appelé à une souplesse et a fait remarquer que les concessions faites à travers le renoncement à des objectifs quantitatifs globaux, n'ont pas reçu de réciprocité. Le délégué a insisté sur la nécessité d'avoir des rapports circonscrits dans le temps, mettant en exergue l'importance de la mise en place d'un mécanisme pour la formulation et la présentation de rapports concernant les objectifs nationaux, et a indiqué que sans un tel mécanisme, les ressources financières nationales seraient affectées plutôt à d'autres domaines politiques qu'aux forêts.

Déclaration Ministérielle: A plusieurs reprises, durant la deuxième semaine, les délégués ont débattu de la question de la déclaration ministérielle dans un groupe de contact. Chaque fois que la question était soulevée, les délégués arguaient que la négociation d'une déclaration ministérielle prendrait un temps précieux qui pouvait servir à la négociation d'un projet de décision du Président. Mais, le jeudi 26 mai, à 15h, à la demande du Bureau et du Secrétariat du FNUF, un groupe restreint a été convoqué spécifiquement aux fins de négocier une déclaration ministérielle. Le résultat a été une déclaration de quatre paragraphes reconnaissant qu'au moins un milliard de personnes sont, entièrement ou partiellement, dépendantes des forêts pour leurs moyens de subsis-



tance. La déclaration exprimait également un engagement de haut niveau à s'assurer que la gestion des forêts contribue à la concrétisation des OMD.

Cette déclaration ministérielle de quatre paragraphes a été ensuite présentée aux délégués au cours de la réunion de haut niveau, pour examen et adoption. Ils ont décidé, toutefois, que le projet de déclaration ministérielle négociée à la hâte était trop faible pour être adoptée. A la place et lieu de la déclaration ministérielle, les délégués ont décidé d'attacher un résumé du Président de la Réunion de haut niveau à la décision qui devait être transmise à l'ECOSOC, pour adoption.

PLÉNIÈRE DE CLOTURE

Au démarrage de la plénière de clôture, vendredi 27 mai, les délégués ont reçu deux décisions, l'une, à adopter par le Forum et l'autre, à transmettre à l'ECOSOC pour adoption. Au terme d'un certain débat les décisions ont été approuvées.

PROJET DE DÉCISION POUR ADOPTION PAR

L'ECOSOC: L'UE, appuyée par la Lettonie, le Canada et le Mexique, a proposé un libellé appelant à maintenir la décision ouverte sur le point de savoir si oui ou non il y avait lieu de tenir une septième session, sous réserve des résultats de la FNUF-6. Après que le Brésil, appuyé par Cuba et le Nigeria, eût fait objection à l'idée de limiter temporairement le mandat du FNUF, l'UE, soutenue par le Brésil et le Japon, a proposé l'insertion d'une formulation précisant ce point.

La représentante des Etats-Unis a fait état de l'absence d'un dialogue pluripartite sur l'ordre du jour de la FNUF-6 et, appuyée par l'UE, le Brésil et l'Afrique du Sud, a proposé son intégration. Cuba, appuyé par le Venezuela, y a fait objection, indiquant que cela risquait de ne pas accorder suffisamment de temps aux négociations. L'Argentine a argué que les principaux groupes ont eu l'occasion de présenter leurs vues et que leur non intégration dans la FNUF-6 n'établirait pas de précédent. La Colombie, le Canada et l'UE ont proposé l'intégration des principaux groupes de manière à ne pas interférer avec les négociations. L'UE a proposé l'insertion d'un libellé supplémentaire à cet effet, et Cuba a approuvé. Les Etats-Unis ont approuvé, sous réserve de l'insertion d'un libellé appuyant la possibilité pour principaux groupes d'organiser des manifestations en marge de la réunion.

Les résumés du Président des travaux de la RHN et de la Journée de l'Asie-Pacifique ont été attachés sous forme d'annexes à ce projet de décision.

Décision Finale: Le projet de décision transmis par le FNUF pour adoption par l'ECOSOC englobe: un appel à la reconnaissance du besoin de prendre en considération les questions forestières dans l'élaboration du rapport de l'ECOSOC à l'intention de la plénière de haut niveau de l'Assemblée Générale, consacrée à l'appréciation du Sommet du Millénaire.

Il englobe également des décisions de:

- tenir la FNUF-6 à New York, du 13 au 24 février 2006;
- déterminer les dates et lieu de la septième session au cours de la FNUF-6; et
- s'assurer que la sixième session du FNUF ait l'occasion de recevoir et d'examiner des contributions de la part des représentants des principaux groupes identifiés dans le Plan d'Action 21.

Dans la décision figure également l'ordre du jour provisoire de la FNUF-6, qui englobe la mise en application de la décision prise à la FNUF-5, de transmettre le projet de texte du Président à la FNUF-6, pour la poursuite de son examen.

ADOPTION DU RAPPORT: Le Président Rodriguez a présenté, et les délégués ont approuvé, le rapport de la FNUF-5 (E/CN.18/2005/L.1). Le Président Rodriguez a ensuite clôturé la FNUF-5 à 17 h 35.

OUVERTURE DE LA FNUF-6

Juste après, à 17 h 36, le Président Rodriguez a ouvert la première session de la FNUF-6. Les délégués ont nommé et approuvé Tono Krui (Croatie) et Franz Perrez (Suisse) au Bureau. Le Président Rodriguez a encouragé les délégués à soumettre promptement le reste de leurs nominations au Bureau.

DECLARATIONS DE CLOTURE DE LA FNUF-5: Pekka Patosaari, Coordonnateur et Chef du Secrétariat du FNUF, a déclaré qu'en dépit du fait que beaucoup reste à faire, la FNUF-5 a été une réunion productive. Il a également remercié le Bureau et le Secrétariat du FNUF pour leur dur labeur.

Le Président Rodriguez a déclaré que beaucoup espéraient voir une déclaration positive sortir de la FNUF-5, mais que cela n'a pas eu lieu. Il a indiqué que d'importantes décisions ont été faites, mais que beaucoup de travail reste à faire. Soulignant que la communauté internationale est dressée contre l'avènement d'une crise autour de la question forestière, Rodriguez a déclaré que les pays doivent déplorer le fait qu'ils n'aient pas relevé le défi.

Le Luxembourg, au nom de l'UE, a fait part de sa déception quant à l'absence de résultat final, et a affirmé que les forêts se trouvaient désormais reléguées en marge du dialogue international. L'Australie a fait part de sa déception mais a mis en exergue son engagement à travailler dans un cadre régional. L'Equateur, au nom de la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, la Guyane, le Pérou, le Surinam et le Venezuela, a fait état de son engagement en faveur de la coopération et a indiqué que ce groupe de pays d'Amazonie entend présenter une vision régionale, à la FNUF-6.

L'Indonésie a déclaré que les deux dernières semaines ont éloigné la communauté internationale de la GDF et que cela empêche l'éradication de la pauvreté. Le délégué a affirmé que l'indécision manifestée à la FNUF-5 reflète l'absence d'engagement international, et a espéré que cela n'établirait pas de précédent. La représentante des Etats-Unis a déclaré que le défi consistant à renforcer l'AIF est très compliqué et pas aisé à résoudre. Elle a comparé le FNUF à une famille travaillant sur des questions difficiles, qui maintient un niveau élevé de respect mutuel, et a déclaré que cette atmosphère positive est la recette pour la réussite dans le futur. La Nouvelle Zélande a fait part de sa déception face au résultat de la FNUF-5, et a indiqué qu'il entendait travailler dans le cadre régional durant la période intérimaire. Le Mexique a fait part de son intérêt pour la réalisation d'un consensus et pour le renforcement du multilatéralisme. La Fédération de Russie a souligné qu'elle accorde une grande importance au consensus autour d'un programme pour les forêts et a affirmé que le FNUF est un organe unique. Elle a également indiqué que tout le monde doit assumer la responsabilité de l'absence de résultats à la FNUF-5.

Le Nigeria, au nom du Groupe Africain, a déclaré que le Président n'est pas à blâmer pour l'échec de la réunion, mais que cet échec est concocté depuis cinq ans lorsque le FNUF était formé et que les délégués ont décidé d'évaluer son efficacité en 2005. Il a opiné que les délégués qui ont adopté les positions les plus pharisaïques étaient ceux qui avaient les positions les plus extrêmes et les plus immuables, et a souhaité voir tout un chacun faire la moitié du chemin en vue de parvenir à un accord. Il a noté que l'ordre du jour serait difficile à la FNUF-6 mais qu'un miracle est toujours possible.

Le Président Rodriguez a suspendu la FNUF-6 à 18 h 45.

RESULTAT NEGOCIE DE LA FNUF-5

Finalement, les délégués ont décidé de poursuivre à la FNUF-6 l'examen du "Projet de Texte du Président daté du jeudi 26 mai 2005, 20 h," placé entre crochets. Ce projet de texte croché est attaché, sous forme d'annexe, à la décision. Voici ci-après un résumé du contenu de l'annexe.

FONCTIONS DE PRINCIPE: Au sujet des fonctions de principe de l'AIF, le projet de texte stipule que l'AIF devrait:

- améliorer la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les OMD; et



- veiller au maintien des ressources et de la qualité des forêts de la planète pour le bien-être, à long terme, de tous et, en particulier, des personnes dépendantes des forêts.

OBJECTIFS MONDIAUX: Les délégués se sont accordés, par référendum, sur quatre objectifs mondiaux. Le chapeau n'a pas été parachévé et se présente actuellement comme suit:

“[En vue de la réalisation des [Objectifs généraux du Millénaire pour le Développement,]/[objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire]] [convient également [que tous les efforts possibles devraient être fournis]]/[pas plus tard que 2020]/[d'ici 2015]] pour réaliser [pas plus tard que 2020]/[d'ici 2015] les objectifs mondiaux partagés suivants consacrés aux forêts/[.] [Des progrès démontrables dans la réalisation de ces objectifs devraient être accomplis d'ici 2015.]/[pas plus tard que 2020]/[d'ici 2015] [sur]/[sur] [lesquels] [et de réaliser] des progrès démontrables [à cette fin] [devraient être réalisés] d'ici [2011]/[2015]].”

Les objectifs sont:

- inverser l'érosion du couvert forestier, partout dans le monde, à travers la GDF, y compris la protection, la restauration, le boisement et le reboisement;
- améliorer les avantages basés sur les forêts et la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les OMD;
- accroître de manière importante les zones de forêts protégées et des forêts gérées de manière compatible avec leur conservation et accroître la proportion des produits forestiers issus des forêts gérées de manière compatible avec leur conservation; et
- inverser le déclin enregistré dans l'APD destinée à la GDF et mobiliser des ressources financières nouvelles et supplémentaires, accrues de manière significative, pour la mise en application de la GDF.

Les délégués ont également convenu, par référendum, de contribuer à la réalisation de ces objectifs à travers des mesures nationales volontaires, en tenant compte de la souveraineté nationale, et de soumettre de manière volontaire, des rapports nationaux périodiques, au FNUF, à partir de 2007.

MOYENS D'EXECUTION: Le texte croché exhorte les pays à fournir des efforts concertés pour s'assurer d'un engagement et d'un soutien politique de haut niveau en faveur de l'amélioration des moyens d'exécution, spécialement en matière de finance, en particulier pour le soutien des pays en développement, à travers, entre autres:

- l'inversement du déclin enregistré dans l'APD globale destinée aux activités ayant trait aux forêts et l'appel à la concrétisation des engagements pris en faveur de l'APD;
- l'encouragement des pays à accroître les contributions volontaires au fonds fiduciaire, pour le soutien du futur arrangement institutionnel, quelle que soit la forme qu'il revêtira;
- la mobilisation de ressources nouvelles et supplémentaires importantes pour la GDF;
- la stimulation de l'accès aux ressources forestières et aux marchés;
- la création soit d'un Fonds Mondial pour les Forêts (FMF), à travers des ressources financières nouvelles et supplémentaires volontaires, soit d'un FMF, en tant que partie intégrante du Fonds Fiduciaire du FNUF, ou l'invitation du Fonds de la FAO pour les PNF à établir un fonds pour le soutien des actions nationales en faveur de la GDF, et l'invitation du PROFOR à établir un fonds pour la facilitation de la collaboration entre les membres du PCF;
- l'invitation du FEM soit à considérer la possibilité d'établir un programme opérationnel axés sur les forêts soit à accorder une plus grande attention aux forêts à travers les programmes existants;

- la création d'un environnement favorable à l'investissement du secteur privé;
- la mise en place de mécanismes financiers innovants pour la génération de revenus; et
- le soutien de la diversification des revenus vivants à l'intérieur et autour des zones forestières.

Le texte appelle également à des efforts concertés dans les domaines du renforcement des capacités et du transfert des technologies écologiquement rationnelles, à travers, entre autres:

- la fourniture d'un soutien plus important aux innovations scientifiques et technologiques destinées à la GDF;
- l'amélioration des capacités des pays à accroître de façon significative la production de produits forestiers issus de sources gérées de manière compatible avec leur conservation;
- l'intégration des PNF dans les stratégies nationales de développement durable, dans les plans d'action et dans les PSRP;
- la promotion d'un système économique international menant à la croissance économique et au développement durable, pour mieux traiter les problèmes de la dégradation des forêts; et
- la promotion de la participation des Communautés Autochtones, des femmes et d'autres groupes dépendant des forêts, dans l'élaboration et l'application des politiques et des programmes.

AMELIORATION DE LA COOPERATION ET DE LA COORDINATION: Le texte croché appelle, entre autres, à:

- promouvoir la recherche et le développement des forêts à l'aide d'un réseau d'instituts établis, en particulier dans les pays en développement;
- établir un mécanisme d'échange pour faciliter l'échange d'expériences et des bonnes pratiques; et
- faciliter la mise en œuvre des Propositions d'Action des GIF/FIF en promouvant leur meilleure compréhension.

Le texte appelle également à l'amélioration de la collaboration avec les AEM pertinents à travers l'AIF.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT: Ce chapitre contient encore beaucoup de libellés crochés. Au sujet des réunions régionales, le texte stipule que les réunions doivent être bien organisées une fois tous les deux ans, soit en conjonction ou en coopération avec les cinq Commissions Economiques Régionales des Nations Unies, soit avec à la fois les Commissions des Nations Unies et les Commissions Forestières Régionales de la FAO.

S'agissant des Commissions Economiques Régionales des Nations Unies, le texte stipule actuellement, entre autres, que: des sessions devraient être organisées en coopération avec les “Commissions Régionales des Nations Unies ainsi que les processus régionaux existants, y compris ceux inscrits dans le cadre du PCF et autres.”

Au sujet des deux options, le texte actuel demande: “au FNUF, d'organiser, avec le soutien des cinq Commissions Régionales des Nations Unies,” “des réunions régionales du FNUF, tous les deux ans, et invite la FAO, à travers ses Commissions Forestières Régionales, et les organisations et les processus régionaux et sous-régionaux pertinents à participer activement au soutien et, le cas échéant, à la co-organisation des réunions.” Le texte stipule que ces réunions devraient, entre autres, présenter leurs rapports aux réunions internationales du FNUF et de l'ECOSOC, et être financées à travers le budget régulier des Nations Unies, à travers la réaffectation des fonds économisés grâce à la réduction de la fréquence et de la durée des réunions internationales.

La fréquence des réunions n'est pas encore décidée, le texte actuel stipulant: “décide que [le FNUF], [en tant que corps subsidiaire de l'ECOSOC], opérera sur la base des PTPA, pour l'adopter à sa première réunion à échelle mondiale, en 2007,” “assorti de cycles de deux ans, pour la période 200[6]8-[2015],” “la réunion du Forum [annuellement/tous les deux ans, à l'échelle mondiale].”



Les délégués ont également débattu de l'année de la prochaine évaluation de l'efficacité de l'AIF. Le texte stipule actuellement que la prochaine évaluation aura lieu en 2015.

Le projet de texte actuel:

- exhorte les Etats membres à envoyer des messages cohérents aux organes d'administration du PCF, de manière à ce que, entre autres, le PCF élabore un programme de travail englobant des résultats généraux à terme et un budget qui soutient la mise en application du PTPA du FNUF; et
- invite le PCF à s'engager plus activement à travers, entre autres: l'accroissement de la transparence des ses opérations, par l'implication des Principaux Groupes dans la mise en œuvre des activités; et, la fourniture d'une analyse des évolutions à l'échelle mondiale, des écarts et des implications politiques tirées des rapports nationaux à l'intention des organisations membres du PCF.

CADRE JURIDIQUE: Au sujet du cadre juridique, le projet de décision reconnaît que l'option IJC pourrait être considérée au cours de l'édition 2015 de l'évaluation de AIF.

CODE/LIGNES DIRECTRICES/ENTENTE VOLONTAIRE: Le texte actuel appelle également à l'élaboration d'un code, de lignes directrices ou d'une entente internationale volontaire relativement à la gestion, conservation et développement durable de tous les types des forêts, conformément aux compétences établies dans l'annexe supplémentaire résumée ci-dessous. Les compétences proposées pour le code volontaire englobent l'objectif du code, le processus de l'élaboration du code et son contenu thématique possible.

Le projet d'annexe actuel consacré aux compétences, stipule que l'objectif du code consiste à articuler les accords internationaux ayant trait aux forêts avec la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types des forêts, et à aider à la réalisation des objectifs décidés à la FNUF-5. Il stipule également que l'élaboration du code incluse dans le PTPA du Forum. Les thèmes devant être inclus dans le code englobent: l'objectif du code; la réaffirmation des accords internationaux disponibles; la relation avec d'autres instruments internationaux; la coopération; l'application; le suivi et l'établissement de rapports; et, l'évaluation.

DECLARATION ET MESSAGE: Au sujet de la déclaration ministérielle, le projet de texte stipule que l'ECOSOC décide de soumettre à l'Assemblée Générale de l'ONU, une déclaration ministérielle soulignant les contributions cruciales que les forêts peuvent apporter à la réalisation des objectifs de développement, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire. Enfin, il y est décidé que la présente résolution supplémente, sans porter préjudice à la Résolution 2000/35 de l'ECOSOC.

BREVE ANALYSE DE LA FNUF-5

La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts a été sans doute la session ordinaire du FNUF la plus anticipée depuis l'établissement de l'institution en 2000. A la fin, toutefois, elle s'est avérée également la plus décevante. On s'attendait à ce que la FNUF-5 fût un événement marquant, apte à ouvrir un nouveau chapitre dans la politique internationale en matière de forêts. Au lieu de cela, la FNUF-5 s'est embourbée dans des positions intraitables et un ordre du jour de négociation ambitieux.

Le point de départ prometteur que la session à connu, a été le quasi-consensus que le statu quo est inacceptable et que des évolutions sérieuses sont indispensables. Même les pays qui, historiquement, n'ont jamais peint le FNUF sous une lumière positive concèdent désormais publiquement que le FNUF en manque sérieusement. Ce terrain d'entente a engendré un engagement partagé à renforcer l'AIF futur et à améliorer les perspectives d'un résultat substantiel propre à apporter la remise en état tant souhaitée. Cette brève analyse de la FNUF-5 examine les dynamiques des débats qui ont été menés autour des principales propositions, fait le point des accomplissements et des imperfections, et évalue le résultat de la session.

LES PRINCIPALES QUESTIONS

Les délégués européens sont arrivés à New York prêts à la confrontation et à une négociation vigoureuse, précisant dès l'abord qu'ils étaient prêts à abandonner l'ensemble du processus du FNUF si des changements importants n'étaient apportés à l'AIF. Ils étaient déterminés à obtenir une série d'engagements politiques et ont insisté sur l'adoption d'objectifs mondiaux quantifiables et circonscrits dans le temps, et sur la fixation d'objectifs nationaux. Lorsque le Brésil et les Etats-Unis ont organisé une campagne pour la "non-prolifération des objectifs," les pourparlers se sont rapidement transformés en un duel linguistique autour du choix entre "objectifs stratégiques" et "objectifs mondiaux." Dans le débat qui a suivi, l'Union Européenne et le Canada ont renoncé à leurs exigences d'avoir des objectifs quantifiables, espérant obtenir en retour des engagements politiques fermes et circonscrits dans le temps. Lorsque cette concession majeure n'a pas été payée de retour sur d'autres points, des accusations ouvertes de rigidité se sont faites entendre et la réunion s'est immobilisée.

Il y avait une forte impression que la "volonté de quelques-uns bloquait celle de tous." Lorsque le Brésil a été désigné comme étant le principal coupable de cette situation et accusé de rigidité même par les Etats-Unis, il a fait des gestes symboliques pour faire preuve de souplesse en acceptant la phrase "objectifs mondiaux," y compris pour "inverser" l'érosion des forêts – mais a tenu à préciser que ces objectifs n'ont pas à être "concrétisés," mais constituer seulement une aspiration.

L'idée d'établir un code a constitué une proposition de compromis conçue pour jeter des passerelles entre des divergences inconciliables, pour aider à mettre de côté la question intraitable de l'IJC, et pour ouvrir un espace pour un compromis satisfaisant pour tous. Toutefois, elle n'a pas beaucoup affecté les positions de certains pays. Au début de la réunion, le Brésil a rejeté non seulement l'idée d'élaborer un instrument contraignant mais également l'idée d'établir un code volontaire. Les Etats-Unis ont accepté l'idée d'un code uniquement sous forme d'une "déclaration d'engagement" politique générale. De l'autre côté de la barrière, le Canada et l'Union Européenne ont poussé pour l'établissement d'un processus pour l'élaboration d'un code pratique détaillé constructif. Finalement, les deux bords sont restés démarqués l'un par rapport à l'autre et cela a constitué l'un des points de rupture de la session.

La question des ressources financières est restée au centre de la scène. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de ressources financières nouvelles et ont avancé de nombreuses propositions pour le renforcement du contingent de l'AIF, sur les garanties nécessaires aux moyens d'exécution. Cependant, aucun pays donateur n'a accepté la proposition de créer un fonds mondial pour les forêts; ces pays ont, à la place et lieu de cela, cherché à répartir certaines responsabilités sur les organisations et les institutions internationales et le secteur privé. Beaucoup ont essayé d'inverser les termes du débat, ont souligné que des engagements politiques fermes sont une condition préalable à l'aide financières, et se sont cachés derrière la devise répétée fréquemment "Pas d'objectifs, pas d'argent". Certains pays en développement ont semblé prendre cela comme une promesse crédible de ressources nouvelles en contrepartie des engagements politiques.

PROCESSUS: COMME ON ETAIT

Quelques participants ont attribué les résultats limités de la FNUF-5 aux limitations en matière d'organisation et de procédure, donnant ainsi lieu à un certain nombre de questions: Pourquoi les résultats des groupes spéciaux d'experts sur les questions clés (la finance, l'évaluation de l'AIF et les paramètres du mandat de l'élaboration d'un 'IJC) ou des initiatives intersession conduites par les pays, telles que celles de Guadalajara et de Costa Rica, ne sont pas mentionnés dans les projets de texte produits pour la négociation? Cette désarticulation entre les sessions intersession et les sessions de négociation a posé problème dans d'autres instances des Nations



Unies, amenant certains à se demander si les premières valaient le temps et l'argent qu'elles ont nécessitées si leurs conclusions ne viennent pas alimenter efficacement le processus de négociation.

Pourquoi les négociations se sont-elles soudain immobilisées après que les délégués soient parvenus, par référendum, à des accords sur les objectifs, que beaucoup pensaient être les principaux points de désaccord ? Plusieurs délégués ont déploré le fait que cela signifiait que tout le temps précieux passé dans les négociations a été complètement gaspillé pour rien. A l'inverse, un délégué a souligné le fait que le projet de texte reste encore plein de crochets dans certains domaines clés et a appelé à une évaluation sobre des chances de terminer le travail et à un arrêt opportun du processus aux fins de permettre la négociation d'une conclusion de replis. Quelques délégués ont spéculé que le timing de la réunion ministériel de haut niveau, prévu pour servir de "date butoir" pour les négociateurs, a été une cause de distraction pour les délégués qui seraient autrement restés concentrés sur les négociations.

Ces questions rendent compte de la doléance communément exprimée à l'égard de l'inefficacité du processus décisionnel international. Cette inefficacité est exacerbée lorsque un certain nombre de délégués se trouvent de fait empêchés de participer aux travaux à défaut de service d'interprétariat, de documents traduits et de chaises autour de la table, sans parler des espaces bruyants et du manque de microphones. Telle était la situation dans les moments les plus intenses des négociations. Il serait intéressant de voir combien de temps encore certains pays supporteront ces conditions, si toutes les négociations et tous les projets de texte devenaient accessibles dans une seule autre langue des Nations Unies, telle que le français ou le chinois. A qui revient finalement la responsabilité de l'inefficacité ? Certains disent qu'un leadership plus vigoureux aurait pu pousser les délégués à achever les négociations. D'autres en étaient à se demander si la décision d'immobiliser si tôt les négociations étaient réellement due à des contraintes de temps ou si elle ne rendait pas compte simplement d'une reconnaissance que le fossé profond qui continue à séparer les positions (et les intérêts) des Etats participant à la formulation de la politique forestière mondiale, est impossible à combler.

SOCIÉTÉ CIVILE

La question de l'engagement de la société civile au sein du FNUF a été une question litigieuse depuis le début et peut avoir contribué à l'incapacité du FNUF de parvenir à quelque accord sur le résultat. Le mandat assigné au FNUF était suffisamment important pour engager la société civile par delà les processus des GIF et FIF, qu'elle était prête à abandonner et pour faire naître des espoirs que cela allait être un organe tourné vers l'action, propre à traiter les questions prioritaires telles que celles du suivi et de l'établissement de rapports, des causes sous-jacentes du déboisement et de la dégradation des forêts, et des droits des communautés autochtones. Les voix de la société civile ont été canalisées à travers les neuf principaux groupes définis dans le Plan d'Action 21. Alors que certains de ces groupes ont bénéficié, dans le cadre de cet arrangement, d'une attention plus importante qu'ils ne pourraient se voir accorder à l'extérieur du processus, les ONG et les communautés autochtones en ont perdu, leurs voix ayant été diluées dans celles d'autres principaux groupes, comme celui du "Commerce et Industrie". Cela s'est reflété dans les divers degrés de volonté manifestés dans les rangs des principaux groupes, de prendre part au Dialogue Pluripartite. A la FNUF-5, leur mécontentement a semblé se transformer en franche hostilité, reflétée dans des articles incendiaires dans les bulletins qui étaient distribués et dans les déclarations exprimant leur empressement à s'éloigner de l'idée d'un AIF.

Une partie de cette insatisfaction à l'égard du processus du FNUF, a été liée à l'accès plus important que les ONG et les groupes autochtones ont été en mesure de réaliser par le biais d'autres instances intergouvernementales, telles que le Groupe de Travail sur l'Article 8(j), de la Convention sur la Diversité Biologique, où ils étaient considérés comme des participants et non comme des observateurs.

Compte tenu du fait que le FNUF est sous l'égide de l'ECOSOC, plusieurs pays se sont montrés réticents à l'idée de permettre une pleine participation des groupes de la société civile, ce qui pourrait être perçu comme établissant un précédent, et cela s'est manifesté à travers les objections faites à leur participation durant la FNUF-5 et au-delà. Toutefois, plusieurs gouvernements reconnaissent l'importance de ces groupes pour le maintien de la question des forêts à l'ordre du jour international, et continueront à plaider pour leur implication.

A LA RECHERCHE D'UNE DOUBLURE ARGENTÉE

Avant que le pessimisme ne s'installe, plusieurs développements positifs pourraient être discernés à l'horizon. Le fait que les pays aient été en mesure de parvenir à un compromis provisoire sur les objectifs, y compris celui consistant à "inverser" l'érosion du couvert forestier, a été un pas en avant sur un sujet que beaucoup estimaient être un point de désaccord majeur. Espérons que ce compromis tiendra lorsque les négociations reprendront. Un autre mouvement a également eu lieu. Les nouvelles propositions concernant la structure et les moyens d'exécution, issues du processus réfléchi, avancées par de nombreux délégués investis dans l'avenir de la politique forestière mondiale. Les discussions sur la question de l'aide financière ont été bien plus acariâtres qu'elles ne l'avaient été dans le passé, divers pays donateurs ayant fait allusion à différentes formes de financements accrus, sans doute en guise de "carotte" visant à attirer les supporters vers leurs diverses positions. Cela semble être l'une des raisons pour laquelle la position du G-77 n'est pas restée solide. Enfin, la décision de, plutôt, poursuivre les pourparlers, que de "tout annuler," est un signe que les délégués ne sont pas encore prêts à admettre la défaite totale. Par conséquent, le FNUF ne saurait être jugé comme étant une défaite totale.

LES RESULTATS ET LES PERSPECTIVES A VENIR

La FNUF-5 n'a pas produit un nouvel accord international sur les forêts et n'a pas non plus renforcé l'accord en vigueur. Une source de frustration, avec le FNUF, était le fait que les sessions précédentes n'ont produit qu'un flux régulier de déclarations politiques réitérant les déclarations antérieures. Cette session n'a même pas produit de déclaration. Cela met en lumière le caractère intraitable du débat mondial sur les forêts, et soulève la question de savoir ce qui rend les accords concernant les forêts plus difficiles à réaliser que ceux concernant d'autres thèmes environnementaux ? Plusieurs délégués avaient espéré renforcer l'accord international sur les forêts à travers d'importants mécanismes politiques. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces pays voulaient transmettre à la communauté internationale un message disant que les forêts sont importantes. A la fin, la FNUF-5 a produit un message, mais pas celui auquel on s'attendait. Ce message est venu signaler au monde que les discussions internationales sur les forêts restent des discussions pas particulièrement productives, et que le souhait collectif de traduire le dialogue en action, reste rien d'autre qu'un souhait.

Le seul accomplissement de la FNUF-5 a été l'accord provisoire, obtenu par référendum, sur les objectifs nationaux et les objectifs mondiaux, y compris celui consistant à "inverser" l'érosion du couvert forestier. Il est important de souligner, toutefois, que cet accomplissement a été rapetissé par nombre de sérieuses restrictions: la condition convenue que les engagements nationaux sont volontaires et que les objectifs mondiaux ne sont ni quantifiés ni obligatoires, et qu'aucun d'entre eux n'est à "concrétiser" réellement. Même les exigences en matière de communication des données, étaient faibles, avec une date de démarrage à la place et lieu d'une date butoir. Ces accords provisoires ne sauraient servir de plate-forme pour un instrument international fort. S'ils sont adoptés finalement, l'AIF qui en résulterait risque de ne pas être particulièrement conséquent.

Depuis le démarrage du cours actuel des discussions des Nations Unies sur les forêts, en 1990, chaque tour de pourparlers a invariablement abouti à un accord sur la poursuite des pourparlers. La FNUF-5 a confirmé cette tradition en poussant simplement les



discussions dans le futur. Il est à se demander, cependant, si les questions en suspens peuvent être résolues en remettant simplement à plus tard leur examen. En outre, on pourrait arguer que désormais, même l'accord de poursuivre les pourparlers risque d'être remis en question. La déception suscitée par le processus, que les délégués qualifient diversement de "bourbier" et de "foutoir," a amené certains à menacer publiquement d'abandonner le FNUF. A la sortie, quelques-uns ont laissé entendre que les efforts futurs pourraient devoir être fournis hors du cadre institutionnel du FNUF. Si les choses se passent ainsi, les problèmes du FNUF risquent d'être encore plus difficiles à vaincre.

REUNIONS A VENIR

CONFERENCE PREPARATOIRE DE LA REUNION MINISTERIELLE DE L'EUROPE ET DE L'ASIE DU NORD SUR L'APPLICATION DES REGLEMENTATIONS FORESTIERES ET LA GOUVERNANCE: Cette réunion est programmée du 6 au 8 juin 2005, à Moscou, en Fédération de Russie, et entamera les préparatifs du démarrage du processus d'application des réglementations forestières et de la Gouvernance, en Europe et en Asie du Nord. Pour de plus amples renseignements, contacter: Nalin Kishor; tel: +1-202-473-8672; fax: +1-202-522-1142; e-mail: nkishor@worldbank.org; internet: <http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/ardext.nsf/14ByDocName/ForestGovernanceProgram>

EDITION 2005 DU SOMMET MONDIAL SUR LES FORETS ET LE PAPIER: Cette réunion aura lieu du 1^{er} au 3 juin 2005, à Vancouver, au Canada. Ce Sommet vise à mettre en présence les hauts responsables des entreprises forestières et du papier et les décideurs des politiques gouvernementales pour la discussion des principales questions et des principaux défis auxquels le secteur sera confronté, à l'échelle mondiale, au cours de la décennie à venir. Faisant partie intégrante de cet événement, la 18^e Conférence annuelle de 'PricewaterhouseCoopers Global Forest and Paper Industry' se déroulera le 1^{er} juin. Elle sera suivie par "Vision 2015: la Décennie à venir de l'Industrie Mondiale des Forêts et du Papier," les 2 et 3 juin. Pour plus de précisions, contacter: Forest Products Association of Canada; tel: +1-604-775-7300; fax: +1-604-666-8123; e-mail: info@globalforestpapersummit.com; internet: <http://www.globalforestpapersummit.com>

CIBT-38: La 38^e session du CIBT et les sessions des Comités connexes se tiendront du 18 au 22 juin 2005, à Brazzaville, en République du Congo. Pour d'autres détails, contacter: Manoel Sobral Filho, ITTO Executive Director; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: itto@itto.or.jp; internet: <http://www.itto.or.jp>

CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR LA NEGOCIATION DE L'ACCORD SUCCEDANT A L'AIBT DE 1994, TROISIEME PARTIE: Les délégués poursuivront les négociations sur l'accord succédant l'AIBT de 1994, du 27 juin au 1^{er} juillet 2005, à Genève. Pour plus d'informations, contacter: UNCTAD Secretariat; tel: +41-22-917-5809; fax: +41-22-917-0056; e-mail: correspondence@unctad.org; internet: <http://www.unctad.org/Templates/Meeting.asp?intItemID=3323&lang=1>

TROISIEME REUNION DU GSET SUR L'EXAMEN DE L'APPLICATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES FORETS: Le Groupe Spécial d'Experts Techniques de la Convention sur la Diversité Biologique, chargé de l'examen de l'application du Programme de travail sur la Biodiversité Forestière, aura lieu du 25 au 29 juillet 2005, à Bonn, en Allemagne. Pour plus de renseignements, contacter: CBD Secretariat; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=TEGFOR-03>

XXIIe CONGRES MONDIAL DE L'UIORF: Ce Congrès de l'Union Internationale des Organisations de Recherche en matière de Forêts (UIORF) se déroulera du 8 au 13 août 2005, à

Brisbane, en Australie, et se focalisera sur le thème "Forêts dans la Balance: Etablir un lien entre Tradition et Technologie." Pour plus de précisions, contacter: International Union of Forest Research Organization; tel: + 61 07 3854 1611; fax: + 61 07 3854 1507; e-mail: iufro1005@ozaccomm.com.au; internet: <http://www.ozaccomm.com.au/iufro2005/index.htm>

POLITIQUES INTERACTIVES RELATIVES AUX FORETS ET A LA NATURE, EN PRATIQUE – GERER L'APPRENTISSAGE DES PARTIES PRENANTES DANS LE DOMAINE DES APPROCHES RETENUES A TRAVERS L'ENSEMBLE DU SECTEUR ET DANS LES PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX: Ce cours aura lieu du 12 septembre au 1^{er} octobre 2005, à Wageningen, aux Pays-Bas. Ce cours vise à fournir aux participants un aperçu général, des connaissances et des aptitudes dans les domaines de la conception et de la gestion de politiques interactives pour les processus d'élaboration et d'application de la gestion des forêts et de la nature. Pour de plus amples renseignements, contacter: International Agricultural Centre (IAC); tel: +31-317-495-495; fax: +31-317-495-395; e-mail: training.iac@wur.NL; internet: <http://www.iac.wur.nl/iac/courses/module.cfm?code=34/00/2005>

HUITIEME CONGRES MONDIAL SUR LES CONTREES SAUVAGES: Cette réunion aura lieu du 30 septembre au 6 octobre 2005, à Anchorage, en Alaska, aux Etats-Unis. Le thème du 8^e CMCS est les Contrées Sauvages et les Etres Humains – un Partenariat pour la Planète. Pour les détails, contacter: The WILD Foundation Secretariat; tel: +1-805-640-0390; fax: +1-805-640-0230; e-mail: info@8wwc.org; internet: <http://www.8wwc.org/>

CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'OIBT SUR LE CONTRE-PLAQUE TROPICAL: Cette conférence aura lieu du 26 au 28 septembre 2005, à Pékin, en Chine. Dans le cadre de ses travaux permanents sur "l'étude et la promotion de politiques et autres mesures visant à améliorer la compétitivité de l'industrie des bois tropicaux," l'OIBT convoquera une conférence internationale sur le contre-plaqué tropical, conformément aux recommandations des 36^e et 37^e sessions du CIBT. Pour plus de précisions, contacter: Paul Vantomme, ITTO Secretariat; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: fi@itto.or.jp; internet: <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=957>

SEPTIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CCD: La septième Conférence des Parties à la Convention sur la lutte Contre la Désertification, se déroulera du 17 au 28 octobre 2005, à Nairobi, au Kenya. Pour plus de renseignements, contacter: UNCCD Secretariat; tel: +49-228-815-2802; fax: +49-228-815-2898; e-mail: secretariat@unccd.int; internet: <http://www.unccd.int>

REUNION MINISTERIELLE POUR L'EUROPE ET L'ASIE DU NORD SUR L'APPLICATION DES REGLEMENTATIONS FORESTIERES ET LA GOUVERNANCE: Cette réunion aura lieu en novembre ou décembre 2005 à St. Petersburg, en Fédération de Russie. Les dates et le lieu précis de la réunion restent à déterminer. Pour plus de renseignements, contacter: Nalin Kishor; tel: +1-202-473-8672; fax: +1-202-522-1142; e-mail: nkishor@worldbank.org; internet: <http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/ardext.nsf/14ByDocName/ForestGovernanceProgram>

39e SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL SUR LES BOIS TROPICAUX: La CIBT-39 et les Sessions Connexes se dérouleront à Yokohama, au Japon, du 7 au 12 novembre 2005. Pour plus d'information, contacter: Manoel Sobral Filho, Executive Director, ITTO; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: itto@itto.or.jp; internet: <http://www.itto.or.jp>

FNUF-6: La sixième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts se tiendra du 13 au 24 février 2006, au siège des Nations Unies à New York. Pour plus de renseignements, contacter: Elisabeth Barsk-Rundquist, UNFF Secretariat; tel: +1-212-963-3262; fax: +1-917-367-3186; e-mail: barsk-rundquist@un.org; internet: <http://www.un.org/esa/forests>